● MOSQUÉE D'ALGER

La réception retardée jusqu'à fin 2016

PAGE 4

● ÉDUCATION

Les enseignants font leur rentrée aujourd'hui

PAGE 4

Edition d'Alger - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

● AIR ALGÉRIE ÉVOQUE UN PROBLÈME DE TRAÇAGE

2 avions ATR se sont «légèrement» percutés

PAGE 5

● MAHI KHELIL, MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Le gouvernement a présenté 17 projets de lois au Parlement»

● «Au menu de cette session, les lois portant modernisation de la justice, la protection de la femme et de l'enfant, la pêche et l'aquaculture, le code des douanes, etc.»

● «La mouture finale du projet de loi portant révision de la Constitution n'est pas encore soumise à l'examen du Conseil des ministres.»

● «Souvent, des propositions de lois émanant de certains parlementaires sortent du cadre de la Constitution.»

PAGE 3

Photo : DR

● SELON L'AMBASSADEUR DE CHINE EN ALGÉRIE, YANG GUANGYU

Le secteur minier recèle de grandes opportunités

PAGE 7

Le Bonjour du «Soir»

Généreux et... chiche

L'Algérie est un généreux donateur. Tout le monde le reconnaît et nous en sommes souvent fiers. Dès qu'un malheur frappe un pays déshérité, nos avions sont les premiers à se poser sur les tarmacs pour y déposer produits de première nécessité et médicaments. Nos frontières sont ouvertes à tous les damnés de notre région. Nous avons tellement d'argent que nous prêtons même aux riches, via leur club très fermé et affameur des peuples en difficulté, le FMI à qui nous avons cédé 5 milliards de dollars !

Cet Etat donne aussi sans compter logements, camionnettes peu sûres pour nouveaux permis, magasins à gogo, crédits à en-veux-tu-en-voilà, sans aucune garantie de remboursement ; des sommes colossales qui auraient pu bâtir une grande industrie se substituant à l'importation qui gangrène notre économie !

Mais, bizarrement, lorsque l'Etat nous prend nos terres pour ses projets, comme ce doublement de voies d'une route où ne passent que quelques voitures tous les quarts d'heure – je la vois de chez moi et je me dis : quel gaspillage, en pensant à toutes ces routes qui ont besoin d'être… triplées tant elles sont bouchonnées à longueur de journée — ; bizarrement donc, cet Etat si généreux devient chiche, cupide et d'une infâme avidité lorsqu'il s'agit d'indemniser les terres qu'il nous prend de force ! A 12 dinars le mètre carré, faites le calcul des ridicules sommes que l'on nous accorde en contrepartie de dizaines d'hectares de bonne terre ! On en viendrait à souhaiter que nous soyons des désœuvrés perturbateurs dans un quartier chaud, des civils bombardés par Israël ou occupés par le Maroc pour attirer l'attention de cet Etat et bénéficier un peu de sa générosité légendaire. Même pas ! Car nous n'avons rien à faire de sa générosité ! Nous parlons d'un droit élémentaire : que l'Etat paie simplement les terres qu'il s'accapare à leur prix réel !

farahmadaure@gmail.com

MARDI 2 SEPTEMBRE 2014 - 7 DHOU AL-QI'DA 1435 - N° 7269 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

PERISCOOP
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 2 septembre 2014 - Page 2

Belkhadem réagit

Réagissant à notre Periscoop paru dimanche et concernant son fils recruté par l'APN, M. Belkhadem nous a contacté pour affirmer que son fils, détenteur d'une licence de l'Ecole de commerce, a un salaire mensuel ne dépassant pas les 31.000 DA et qu'il n'a jamais bénéficié d'un véhicule de service.

Une ferme pédagogique

L'association Ibtissama va lancer à Béni Ourtilane une ferme pédagogique pour enfants mentalement retardés. Il s'agit d'une démarche d'assistance pour le travail, l'organisation et la gestion. Cette initiative va retenir certainement l'attention du fait que l'approche est totalement méconnue du grand public et surtout des parents d'enfants handicapés mentaux.

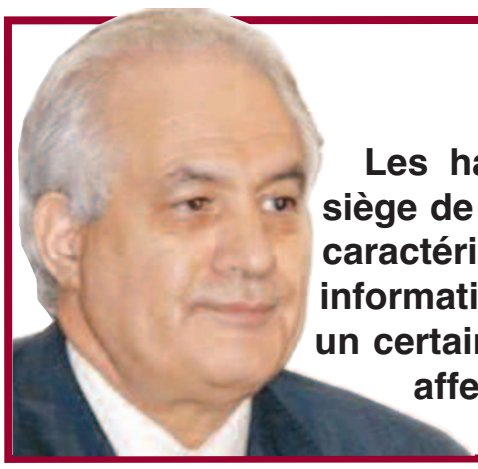

Protestations

Les habitants de Ferdjioua (Mila) ont fermé hier le siège de la daïra afin de protester contre la lourdeur qui caractérise la distribution des logements. Selon nos informations, les immeubles sont terminés depuis déjà un certain temps mais l'administration locale tarde à les affecter.

Un jour, un sondage

Pensez-vous qu'avec le décès tragique du joueur Ebossé, nous allons assister à moins d'actes de violence dans les stades ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

La rentrée scolaire vous coûte-t-elle plus de 20 000 DA ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	Sans opinion :
70,21%	19,08%	10,71%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com

INCIDENT ENTRE DEUX AVIONS D'AIR ALGÉRIE !

eftg Ecole de Gestion
L'EFTG, le choix de votre réussite !
Inscriptions 2014-2015
Mettez toutes les chances de succès de votre coté, en faisant de l'EFTG votre partenaire sur la voie de la réussite
Préparez un diplôme d'Etat de :
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
●Marketing et Action Commerciale ●Comptabilité et Gestion ●Commerce International
Condition d'accès : 3ème année secondaire
Ecole de Formation en Techniques de Gestion
Lotissement Zouaoui, Cité Ain Allah, Dély Brahim / Téléphone : 021 91 02 18 / 021 91 02 17/16/ Fax : 021 91 02 73
Mobiles : 0549 38 47 28 / 0667 90 84 88 / 0777 93 25 91 / E-mail : info@eftg-dz.com
Possibilité d'inscription en ligne www.eftg-dz.com

MAHI KHELIL, MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, AU *SOIR D'ALGÉRIE* :

«Le gouvernement a présenté 17 projets de lois au Parlement»

La session d'automne du Parlement, avec ses deux Chambres, sera ouverte dès aujourd'hui avec les traditionnelles cérémonies au niveau de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation. Plusieurs projets de loi d'une extrême importance sont déjà programmés à l'ordre du jour et d'autres encore le seront, en cours de route.

Le plus attendu étant, sans conteste, le projet de loi sur la révision de la Constitution. Une révision constitutionnelle qui chamboulera l'édifice institutionnel du pays, dont le Parlement lui-même, justement. Le Parlement, tel qu'il a fonctionné depuis la première Assemblée pluraliste de 1997, n'a jamais fait l'unanimité au sein de la classe politique.

Cela, au moment où le citoyen ne l'a jamais perçu comme une institution digne d'intérêt, comme le prouvent les très maigres taux de participation dès qu'il s'agit des élections législatives.

Ce sont toutes ces questions que nous avons abordées dans cet entretien avec le ministre des Relations avec le Parlement, Mahi Khelil, lui-même issu de l'Assemblée populaire nationale où il présidait la commission des finances avant sa nomination dans le gouvernement Sellal en mai 2014.

Entretien réalisé par Kamel Amarni

Le Soir d'Algérie : **La session d'automne du Parlement s'ouvre officiellement aujourd'hui, mardi. Une session bien chargée, contrairement à la précédente qui a vu les parlementaires pratiquement au «chômage». Peut-on avoir un aperçu plus détaillé sur le programme de la session ?**

Mahi Khelil : Comme vous le savez, l'article 4 de la loi organique régissant les relations entre les deux Chambres prévoit deux sessions par an pour le Parlement.

Ce mardi, et dès l'ouverture officielle à l'Assemblée puis au Conseil de la nation, le bureau de l'APN tiendra une réunion à laquelle assiste un représentant du Sénat pour arrêter le programme. Mais d'ores et déjà, je peux vous annoncer que le gouvernement a présenté pas moins de dix-sept projets de loi.

Quatre parmi ces avant-projets étaient programmés lors de la précédente session mais n'ont pu être examinés, en raison du temps réduit, au printemps dernier, lors de la campagne électorale pour les présidentielles. N'empêche, le Parlement a eu tout de même à se pencher sur d'autres projets en juin et juillet.

Des projets de loi qui venaient concrétiser des engagements de campagne électorale de Monsieur le président de la République. Il s'agit de la loi sur le service national et celle concernant l'état civil. S'agissant de projets nouvellement déposés par le gouvernement, au nombre de treize, il y a bien sûr le projet de la loi de finances pour 2015, le projet de loi portant règlement budgétaire pour 2012.

D'autres projets de lois extrêmement importants sont également prévus à l'ordre du jour de cette session, comme les lois portant modernisation de la justice, la protection de la femme et de l'enfant, la pêche et l'aquaculture, le code des douanes, etc.

La révision de la Constitution, également ?

La mouture finale du projet de loi portant révision de la Constitution n'est pas encore soumise à l'examen du Conseil des ministres et, avant cela, du gouvernement. Dès qu'elle le sera, on avisera.

Photo : DR.

Mahi khelil.

Outre l'examen et le vote des lois, le travail du Parlement, c'est également le contrôle de l'exécutif, à travers notamment les questions orales et écrites. Or, les parlementaires se sont toujours plaints des retards mis entre leurs questions et les réponses des ministres.

Il faut bien distinguer entre les questions orales et celles écrites. Les questions écrites sont régies par la loi, en termes de délais. Les membres de l'exécutif sont donc tenus de respecter des délais stricts, en la matière. Ce qui n'est pas le cas des questions orales.

Ceci dit, il y a effectivement parfois des retards enregistrés de certaines réponses qui font perdre tout l'intérêt, et de la question posée et de la réponse donnée, en définitive. Selon les statistiques, les délais sont respectés à hauteur de 80% au niveau du Conseil de la nation et seulement à 65 % pour l'Assemblée.

L'exécutif est attentif à cette préoccupation et, d'ailleurs, dans le plan d'action du gouvernement, un chapitre entier est consacré pour le Parlement. Il sera certainement repris par la nouvelle Constitution et, partant, par la loi organique régissant les deux Chambres.

Parmi tous les membres du gouvernement, on ne voit jamais deux ministres venir répondre à des questions de parlementaires : celui des Affaires étrangères et son homologue, ou plutôt le vice-ministre de la Défense nationale. N'est-ce pas un manque de considération pour le Parlement ?

Absolument pas ! Le ministre des Affaires étrangères et le vice-ministre de la Défense nationale sont, quand ils sont concernés par une question au Parlement, représentés par un membre de l'exécutif, le ministre des Relations avec le Parlement en l'occurrence. C'est le ministre des Relations avec le Parlement qui représente, y compris le Premier ministre quand celui-ci n'était pas disponible. Comme d'ailleurs c'est le cas aujourd'hui. Le ministre des Relations avec le Parlement représente donc le gouvernement au parlement et, en l'espèce, quand il vient répondre à une question destinée à l'un de ses collègues ou même au Premier ministre, il le fait de concert avec le concerné. En définitive, sa réponse et celle du concerné.

Dans l'opposition, et même parmi les parlementaires de la majorité, il est reproché au gouvernement de faire l'impasse sur la déclaration de politique générale, qui est pourtant une obligation constitutionnelle.

C'est une exception. Vous n'ignorez pas que nous avons vécu une année exceptionnelle, celle de la campagne électorale. Le gouvernement n'a pas présenté sa déclaration de politique générale devant le Parlement, durant la session précédente, faute de temps.

Le gouvernement avait par ailleurs présenté son plan d'action durant la même période où nous avons enregistré pas moins de 325 interventions de parlementaires. Tout cela, il fallait bien le caser dans des délais très serrés.

Cela étant, monsieur le Premier ministre avait eu, auparavant, à mener une campagne électorale et, en quelque sorte, avait quasiment tout déclaré s'agissant de la politique du gouvernement.

Autre reproche fait à l'exécutif, et pas des moindres, celui de monopoliser l'initiative de proposition des lois. Aucun projet émanant des parlementaires n'a jamais été retenu, certainement de manière «convenue» entre le gouvernement et le bureau de l'Assemblée.

Souvent, des propositions de lois émanant de certains parlementaires sortent du cadre de la Constitution. Certainement, aussi, que la prochaine Constitution se penchera sur la question.

A mon sens, il est nécessaire de revoir à la hausse le nombre minimum de députés requis pour pouvoir initier un projet de loi. L'éventail devant être plus large que ce qu'il est aujourd'hui où vingt députés seulement peuvent le faire. C'est une question de représentativité et , donc de souci démocratique. Car, en termes concrets, vingt députés représentent combien de citoyens ? Quelques milliers ou dizaines de milliers seulement.

A l'échelle d'une nation de la taille de l'Algérie, c'est peu de chose. Peu en tout cas pour engager des initiatives de lois qui déteindront sur le quotidien de millions de citoyens.

Le phénomène de l'absentéisme des députés, tant aux séances plénières qu'au niveau des commissions, entame sérieusement la crédibilité de l'institution.

Oui, c'est effectivement un problème. A mon sens, c'est dans le cadre de la révision de la loi organique régissant le Parlement et les relations entre les deux Chambres qu'il faut réfléchir à des solutions idoines.

Certes, mais une loi, celle portant sur les «incompatibilités», interdisant aux parlementaires de cumuler d'autres fonctions avec leur mandat en cours, n'a jamais été appliquée, en réalité.

A ma connaissance, il n'y a aucun cas d'incompatibilité au niveau du Parlement. J'y étais moi-même député et j'avais renoncé à mes fonctions d'origine dès mon élection comme député.

De nombreuses voix réclament, depuis quelque temps, la suppression du Conseil de la nation dès la prochaine révision de la Constitution. Êtes-vous de cet avis ?

La mouture finale du projet de révision de la Constitution n'est pas encore connue. Toutefois, et à mon avis, le Conseil de la nation est une institution d'équilibre indispensable.

J'estime au contraire qu'il y a lieu de lui donner un peu plus de prérogatives pour jouer pleinement son rôle, celui d'un contrepoids nécessaire pour le bon fonctionnement et l'harmonie de l'institution législative.

K. A.

MOSQUÉE D'ALGER

La réception retardée jusqu'à fin 2016

La Mosquée d'Alger ne sera pas livrée avant novembre 2016. Le taux d'avancement global des différentes infrastructures du projet ne dépasse pas 28%.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - La Mosquée d'Alger qui devrait être livrée en septembre 2015 ne sera finalement livrée qu'en novembre 2016. Un délai de quatorze mois a été accordé hier, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, qui a effectué une visite d'inspection au chantier de la Mosquée d'Alger à Mohammedia, à l'est de la capitale.

Se montrant plus au moins «satisfait» du taux d'avancement global des travaux qui ne dépasse pas 28%, le ministre assure qu'il œuvre pour réduire les délais de réalisation. «Malgré le retard enregistré, l'Algérie aura sa grande mosquée en 2016», dit-il. Et d'ajouter : «La première unité de la Mosquée d'Alger sera réceptionnée en mars 2016 et nous envisageons recevoir le projet avant le 1er novembre 2016.»

Compte-tenu de la lenteur des travaux, Mohamed Aïssa a sommé l'entreprise de réalisation d'accélérer et de livrer le projet contraint par trois facteurs.

En attente de la conclusion des négociations avec un bureau d'étude canadien pour les plans de charge, la réalisation de la mosquée rencontre une autre contrainte, celle de l'insuffisance du nombre de travailleurs recrutés par l'entreprise de réalisation. Ce qui a incité le ministre à exiger de l'entreprise à respecter ses engagements. «L'entreprise de réalisation s'est engagée à assurer 3 000 travailleurs sur le chantier à partir du mois prochain», précise-t-il. Troisième contrainte évoquée par le ministre : des logements relevant du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels qui occupent les espaces réservés au bâtiment de la Protection civile, à celui de l'administration et aux résidences. Un dossier qui, indique-t-il, désormais pris en charge par le Premier ministre. «Le Premier ministre a ordonné au wali d'Alger de libérer cet espace», souligne-t-il.

Photos : DR

Les délais de réalisation seront réduits.

Lancé en mars 2012, le projet de Djamaâ El Djazaïr prévoit la réalisation d'un grand complexe religieux. Doté d'une capacité d'accueil de 120 000 visiteurs, le site comprendra une salle de prières, un centre culturel comprenant un amphithéâtre, une bibliothèque, une grande école coranique «Dar Coran» pouvant accueillir et héberger 300 étudiants, un bâtiment administratif et un poste avancé de la sécurité civile ainsi qu'un parking de 6 000 véhicules.

R. N.

ÉDUCATION

Les enseignants font leur rentrée aujourd'hui

C'est aujourd'hui que les enseignants font leur rentrée des classes. 23 931 nouveaux enseignants rejoindront les établissements scolaires, pour une première rentrée des classes.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Ils seront environ huit millions d'élèves à rejoindre les établissements scolaires le 7 septembre prochain, premier jour de la rentrée scolaire. Mais avant, ce sont les enseignants qui rejoignent aujourd'hui leurs postes de travail. En plus des 550 000 enseignants qui exercent déjà dans les trois paliers, 24 000 nouvelles recrues feront leur première rentrée aujourd'hui.

Admis dans le secteur, suite au concours de recrutement qui s'est déroulé en juillet dernier, ces nouveaux venus au secteur de l'éducation ont, au préalable, suivi une formation le mois d'août dernier. Pendant 12 jours, ils ont eu à traiter des thèmes relatifs à la gestion de la classe, la didactique de la discipline, la psychologie de l'enfant et la psychopédagogie, la législation scolaire et l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement. Cependant, c'est le thème des catastrophes naturelles qui a été choisi comme le cours théorique modèle. Les syndicats du secteur estiment que l'effectif reste insuffisant malgré son renforcement.

Le secteur accuse un manque de 10 000 enseignants.

Ces derniers estiment le manque par une moyenne de plus de 700 enseignants par wilaya. Soit le secteur accuse un manque de plus de 10 000 enseignants au niveau national. Ceci, en plus des enseignants qui devront «quitter l'école» pour prendre leur retraite. «Avec une prime de 25 000 000 de centimes, l'enseignant préfère prendre sa retraite après 32 ans d'exercice en raison de la violence dans les établissements scolaires et les nombreux autres problèmes auxquels il fait face durant toute l'année scolaire», a souligné le Snapest.

Par ailleurs, pas de signes de changement pour cette année scolaire. Cependant, les revendications des enseignants demeurent posées. Une situation qui menace la stabilité de l'année scolaire.

S. A.

ILS PRÉVOIENT UNE MARCHE DANS LA CAPITALE LA SEMAINE PROCHAINE

Les gardes communaux reviennent à la charge

Le mouvement national des gardes communaux libres a renoué avec la protestation. Des délégués de wilaya ont tenu un rassemblement devant la maison de la presse Tahar-Djaout à Alger.

Ces patriotes, ayant lutté contre le terrorisme dans les années 1990, exigent une reconnaissance. Ils dénoncent la commission installée au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, depuis trois ans, et chargée d'étudier le dossier des gardes communaux. «Nous constatons aujourd'hui l'absence d'une volonté politique pour régler définitivement ce dossier pour nous rendre nos droits bafoués depuis la création de ce corps en 1994», ont écrit les gardes communaux dans un communiqué.

M. Alouia, porte-parole du mouvement des gardes communaux libres, souligne que ce corps demande «la satisfaction pure et simple de l'ensemble des points soulevés dans la plate-forme des revendications déposée en mars dernier au niveau du ministère de l'Intérieur».

Les gardes communaux comptent maintenir la pression et prévoient une marche nationale le 10 septembre prochain. L'action va démarrer de la wilaya de Bouira vers Alger.

S. A.

ACCUSÉ D'AVOIR FILMÉ DES POLICIERS VOLEURS

Youcef Ould Dada condamné à deux ans de prison

La Cour de Ghardaïa a confirmé le jugement du tribunal qui condamne Youcef Ould Dada. Accusé d'avoir diffusé une vidéo montrant des policiers en train de commettre un vol lors des violences qu'a connues la wilaya de Ghardaïa, l'homme a été condamné à deux ans de prison et à 100 mille dinars d'amende. Il a été poursuivi pour «atteinte à l'intérêt national» et «outrage à un corps constitué».

Des poursuites que la Laddh (Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme) qualifie «infondées». Elle appelle à «un procès équitable notamment par une contre-expertise du rapport d'analyse élaboré par la police qui s'est retrouvée dans cette affaire juge et partie», précise la Laddh dans un communiqué.

Les avocats de la Laddh en concertation avec le concerné, envisagent ainsi de se pourvoir en cassation tout en demeurant mobilisés pour exiger la libération de Ould Dada, ajoute-t-on.

R. N.

BATNA

5 morts et 2 blessés dans un accident de la circulation près de Bitam

Cinq personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier après-midi sur la route nationale n° 78 dans sa portion reliant la localité de Bitam (sud-ouest de Batna) à la wilaya de Biskra, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Les personnes décédées, un homme, deux femmes et deux fillettes, étaient toutes à bord d'un véhicule de tourisme qui a été percuté de plein fouet par un camion semi-remorque dont les deux occupants ont été blessés, a indiqué la même source.

Il s'agit du second accident mortel en moins de 24 heures dans la wilaya de Batna, un motocycliste ayant également trouvé la mort, dimanche dans la commune de Chaâba, après avoir été fauché par un véhicule, ont relevé les services de la Protection civile.

APS

LE SECTEUR INDUSTRIEL RECONFIGURÉ

Dix grands groupes verront le jour avant la fin 2014

Annoncée depuis quelques semaines, la restructuration du secteur public industriel est dorénavant entérinée. Jeudi dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a approuvé la création progressive d'une dizaine de grands groupes industriels avant la fin de l'année.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La stratégie industrielle prend forme à travers la restructuration du secteur public marchand industriel.

Cité hier par l'Agence nationale de presse, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb a indiqué que le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a adopté un nouveau schéma de réorganisation de ce secteur à travers la création de dix grands groupes industriels. Le processus de création de ces grands groupes se fera toutefois «de façon graduelle, de sorte à ne pas entraver la continuité de l'activité des entreprises publiques industrielles et à promouvoir les conditions idéales pour assurer le décollage des groupes et la cohérence de leurs stratégies», explique-t-il.

Indiquant que les nouveaux grands groupes verront le jour avant la fin de l'année 2014, Abdesselam Bouchouareb précise que le redéploiement porte sur la création, à partir des 18 Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP) relevant du ministère de l'Industrie et des Mines, des groupes industriels qui «présentent une taille critique, des synergies et des complémentarités ainsi qu'un potentiel de déploiement sur les marchés nationaux et internationaux».

Finalité de cette reconfiguration, une simplification de la prise de décision selon le ministre de l'Industrie. Ainsi, la société mère sera l'unique interlocuteur de l'actionnaire, un seul pôle de décision se substituera à la myriade de centres de décision et agira au nom de l'Etat actionnaire dont elle exercera la plénitude des prérogatives.

Photos : DR

L'objectif de Bouchouareb est la simplification de la prise de décision.

Ce qui permet d'avoir une «masse critique» pour renforcer la position compétitive des groupes dans les filières ciblées, de mettre en place les conditions de leur développement et innovation pour disposer de la flexibilité nécessaire à l'adaptation aux nouvelles mutations.

Il s'agit aussi de s'affirmer progressivement comme des «entreprises leaders» et de réaliser une spécialisation sur certains produits, de mutualiser les ressources et de partager les coûts notamment en matière d'approvisionnement en inputs et de recherche et développement ainsi que de bénéficier d'un régime fiscal spécifique aux groupes, a-t-il fait remarquer.

Rappelons que depuis 2001, le secteur public marchand est regroupé en une trentaine de SGP et d'entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées, sous l'autorité du ministère en charge des participations de l'Etat. Ce secteur est régi par les dispositions de différents textes, notamment l'ordonnance 01-04.

A partir de l'année 2008 et sur résolution du CPE, il a été décidé que chaque ministre sectoriel concerné par l'activité de la SGP assure la présidence de son assemblée générale et le suivi du développement des entreprises en portefeuille. C'est ainsi que le portefeuille du secteur public marchand a été ventilé sur les différents ministères.

Ce portefeuille est constitué de 18 SGP et de 6 EPE non affiliées dans le secteur de l'industrie, de 3 SGP et de 4 EPE non affiliées dans le secteur des transports et de 3 SGP et d'une EPE non affiliée dans le secteur de l'agriculture.

Le schéma adopté par le secteur de l'industrie et des mines pourrait être adopté par les autres secteurs.

C. B.

Un chiffre d'affaires de 338 milliards de dinars

Notons, par ailleurs, que les entreprises du secteur public marchand industriel ont réalisé un chiffre d'affaires de 338 milliards de dinars en 2013, soit une hausse de 18% par rapport à l'année 2012.

Les 18 Sociétés de Gestion des participations de l'Etat (SGP) et les 6 entreprises publiques économiques (EPE) non affiliées ont également enregistré une hausse de 13% de leur valeur ajoutée à 138 milliards de dinars. Selon le département de Bouchouareb, cette croissance est tirée essentiellement par trois branches, soit les matériaux de construction, la métallurgie et travail des métaux ainsi que la fabrication de machines et équipements.

Employant un effectif de 93 472 agents à fin 2013 (hausse de 1,73%), le secteur public marchand industriel est composé de 317 entités (30 groupes contrôlant 185 filiales et 102 mono-entreprises) dont 266 entités rattachées à 14 SGP auxquelles s'ajoutent 32 sociétés de gestion immobilière chapeautées par quatre SGP-zones industrielles.

Par ailleurs, le secteur public marchand dans l'économie nationale regroupe 832 entités dont 90% relevant des SGP, réalisant un chiffre d'affaires global de 824 milliards de dinars et 391 milliards de dinars de valeur ajoutée, employant un effectif de plus de 288 400 agents à fin 2013.

Près de 10% de ces entreprises réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de dinars par entreprise, a-t-on précisé.

C. B.

AIR ALGÉRIE ÉVOQUE UN PROBLÈME DE TRAÇAGE

Deux avions ATR se sont «légèrement» percutés

Deux avions ATR, appartenant à la compagnie aérienne Air Algérie, se sont frôlés au niveau des ailes à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Visiblement, la compagnie aérienne Air Algérie n'a pas fini avec les incidents.

La série noire a commencé le 24 juillet dernier lors du crash du vol AH 50 17 au nord-Mali, causant la mort de 116 passagers. Hier, ce sont deux ATR 27 500 de la même compagnie qui se sont «légèrement» frôlé les ailes à l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger.

La compagnie explique la raison de cet incident par «un traçage trop rapproché du parking des aéronefs». «Au moment de stationner, un des deux avions a touché le bout d'aile du deuxième avion qui était au sol», a expliqué la cellule de communication de la compagnie aérienne, qui précise que «cet incident sans gravité n'a causé aucun dommage».

Énième incident à Air Algérie.

L'appareil, au moment du stationnement, devait suivre un traçage (une signalisation horizontale au niveau du parking) bien défini.

Dans ce cas, s'agit-il d'un traçage mal fait ? Le traçage, explique un spécialiste, se fait au centimètre près pour laisser assez d'espace entre un appareil et un autre et répond à des règles internationales.

Erreur de pilotage ? La tour de contrôle a-t-elle mal guidé l'appareil ? Soulignons que c'est l'Entreprise nationale de navigation aérienne (ENNA) qui est chargée de la validation du traçage.

S. A.

TRANSPORT MARITIME

Acquisition de cinq nouveaux navires de transport de marchandises à la fin 2014

La Compagnie nationale de navigation (Cnan) sera dotée de cinq nouveaux navires de transport de marchandises à la fin 2014, a affirmé hier à Alger le ministre des Transports, Amar Ghoul.

«Cinq navires seront acquis par la Cnan à la fin de cette année», a indiqué le ministre qui a présidé la cérémonie de réception et de mise en exploitation d'un navire de transport de marchandises *Saoura*, à la gare maritime du port d'Alger.

Le ministre a précisé que cette acquisition entre dans le cadre du programme de modernisation de la flotte nationale qui prévoit l'achat de 27 navires, dont 25 de transport de marchandises et deux de transport de voyageurs.

Selon M. Ghoul, ce programme a été doté d'une enveloppe financière globale de 120 milliards de dinars.

Essaoura, construit au Danemark et qui a déjà servi pendant deux ans, a coûté 16,5 millions de dollars et sa première mission sera à destination du port d'Anvers en Belgique.

Ce navire se prête aussi bien au transport de conteneurs qu'à celui des céréales et des produits pétroliers avec une capacité de 10 000 tonnes ou 700 conteneurs.

Le ministre a indiqué aussi que cette acquisition entre dans le cadre de la concrétisation du plan d'action du Premier ministre visant à moderniser les transports maritimes et la création d'emplois.

L'augmentation des capacités d'accueil des ports et la création des ports secs ainsi que leur liaison par voie ferroviaire sont aussi parmi les actions prévues par le ministère des Transports.

De son côté, le président-directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger, Abdelaziz Guerrah, a affirmé que cette structure accueille 750 000 conteneurs par an et prévoit d'atteindre une capacité d'un million d'unités à partir de 2016, grâce notamment à un projet de construction d'un nouveau quai à conteneurs. La capacité d'accueil des bateaux de voyageurs sera aussi doublée pour pouvoir traiter deux navires simultanément tout en diminuant le temps d'attente à deux heures et 30 minutes.

La présidente du directoire de la SGP-Gestrammar, Rabia Lounis, a souligné pour sa part que l'acquisition de nouveaux navires a pour objectif de récupérer 25% du fret maritime de marchandises en 2020 au profit du pavillon national, précisant par ailleurs que l'âge moyen des navires de la flotte est de 36 ans alors que ceux acquis ont moins de cinq ans.

APS

SELON L'AMBASSADEUR DE CHINE EN ALGÉRIE, YANG GUANGYU

Le secteur minier recèle de grandes opportunités

Le secteur minier recèle de grandes opportunités pour le développement de la coopération économique bilatérale, du partenariat stratégique global algéro-chinois.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - C'est ce que le nouvel ambassadeur de Chine en Algérie, Yang Guangyu, qui a été reçu samedi par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a laissé entendre, hier, lors d'une conférence de presse. Ainsi, la Chine formule clairement son intérêt pour les projets miniers et industriels, notamment ceux qui seront lancés dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019. Certes, la nature des projets n'est pas précisée, l'ambassadeur plénipotentiaire chinois évoquant au stade actuel «l'échange d'informations».

Ce faisant, les entreprises chinoises sont disposées, estime-t-on, à exploiter toutes les opportunités offertes par le nouveau programme quinquennal, doté d'une enveloppe de plus de 262 milliards de dollars, à développer «sans réserves» le transfert de technologie et répondre aux besoins algériens. «La Chine est ouverte à toutes sollicitations de la partie algérienne» et entend continuer à «répondre aux souhaits des Algériens», assurera Son Excellence Yang Guangyu. Une sollicitude chinoise déjà affichée pour le secteur des travaux publics où des contrats ont été déjà obtenus par des entreprises chinoises. Certes élusif quant à la réalisation controversée de l'autoroute Est-Ouest, l'ambassadeur chinois relèvera, cependant, l'objectif de poursuivre la coopération dans le secteur des travaux publics, le rail, l'hydraulique mais aussi les énergies renouvelables. A ce propos, Son Excellence Yang Guangyu a fait état d'un projet lancé par des entreprises chinoises dans le domaine de l'énergie solaire, pour un coût de 500 millions de dollars. L'opportunité pour le diplomate chinois de relever «l'immensité des champs d'actions de coopération qui s'ouvrent au partenariat économique et commercial» entre les deux pays, l'absence de secteurs d'activité où la présence chinoise est rare et la volonté de consolider un partenariat au demeurant satisfaisant.

Comme il ne manquera pas d'inciter les entreprises chinoises déjà implantées en Algérie à créer des socités mixtes de production, en vue de contribuer à la réduction de la facture d'importation de l'Algérie.

A charge ausi cependant d'une bonne disponibilité des ressources humaines notamment qualifiées, l'ambassadeur chinois n'écartant pas le recours à la main-d'œuvre originaire d'autres pays asiatiques.

Evoquant, par ailleurs, la lutte contre la contrefaçon et l'importation de produits de mauvaise qualité, l'ambassadeur chinois évoquera la disponibilité de son pays à participer à des «actions ciblées» avec les autorités compétentes algériennes. De fait, Yang Guangyu évoquera une coopération active et à booster dans le domaine culturel et des échanges humains, dans le domaine militaire mais aussi diplomatique, faisant état d'une convergence de vues sur les questions et problématiques internationales. Comme il affirmera le soutien de la Chine à la démarche algérienne de pacification et sécurisation de la région du Sahel et de promotion du dialogue notamment inter-malien et en Libye.

C. B.

Photos : DR

Son excellence Yang Guangyu, ambassadeur de Chine en Algérie.

La Chine et l'Algérie en quelques chiffres :

- Les investissements chinois en Algérie représentent quelque 1,5 milliard de dollars.
- Les entreprises chinoises ont contribué à la création de 40 à 50 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects en Algérie.
- 35 000 Chinois sont présents en Algérie, notamment dans le cadre des projets de partenariat.
- Les échanges commerciaux ont atteint les 8,1 milliards de dollars en 2013, avec une balance commerciale favorable à la Chine.

La demande de RDV par Internet dès octobre

L'ambassade de Chine en Algérie lancera dès le mois d'octobre 2014 un système de rendez-vous sur Internet pour la demande de visa.

Dès cette date, l'obtention d'un numéro de rendez-vous sera obligatoire pour tout demandeur de visa, indique-t-on. Néanmoins, les demandeurs sans rendez-vous demeureront acceptables durant le mois de septembre. Pour prendre rendez-vous, veuillez cliquer sur le lien http://211.100.27.25/vacisyy.

Pour connaître le mode d'emploi, veuillez consulter le site internet de l'ambassade : http://dz.china-embassy.org/fra/lsfw.

Ce que l'ambassadeur de Chine explicitera par le souci de son ambassade de faciliter l'accueil des demandeurs de visa, offrir une meilleure qualité de services et compenser l'exiguïté des locaux.

Le Japon et l'Inde à l'offensive pour mieux contrer la Chine

Après avoir affiché leur entente ce week-end à Kyoto, les Premiers ministres indien et japonais ont fait un pas vers une plus grande coopération à l'occasion d'un sommet lundi soir à Tokyo, dans l'espoir d'offrir un contre-poids face à la Chine.

«Le monde sait que le XXIe siècle est celui de l'Asie, mais sa forme et sa nature ne sont pas encore bien définies. Cela dépendra de la façon dont le Japon et l'Inde travailleront ensemble», a lancé Narendra Modi au cours d'une conférence de presse à l'issue de leur rencontre. Et d'ajouter : «Notre relation a franchi une nouvelle étape.»

Son homologue nippon, Shinzo Abe, a fait preuve du même enthousiasme, estimant que leur relation bilatérale était «celle ayant le plus de potentiel au monde».

«Narendra Modi a choisi le Japon pour sa première visite bilatérale en dehors de l'Asie du Sud, signe de sa détermination à développer les liens» entre les deux pays, s'est-il également félicité.

Narendra Modi avec son homologue japonais Shinzo Abe à Tokyo.

S'il a émis le souhait de bâtir «un partenariat global et stratégique spécial», pour l'instant les deux dirigeants n'ont pas fait état de grandes avancées.

La presse japonaise avait évoqué la création d'une structure de consultation «deux plus deux» réunissant les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays, comme le Japon le fait déjà avec les Etats-Unis ou la France, mais rien de si précis n'a été décidé à ce stade. Dans une déclaration commune, les deux dirigeants ont simplement dit «chercher des moyens de renforcer» leur coopération dans ces deux domaines, via des consultations ministérielles régulières qui pourraient être étendues par la suite «à d'autres pays de la région».

Les puissances asiatiques, qui ont pour ambition de «montrer la voie» en Asie, selon l'expression de M. Modi, cherchent à contrer la Chine, menace commune aux deux pays sur fond de différends territoriaux.

Dans ce contexte, depuis son arrivée au pouvoir fin 2012, le gouvernement de M. Abe a notamment musclé la défense et levé l'interdiction de vendre des armes à l'étranger. Il espère un jour fournir à l'Inde son avion amphibie US-2. Cette union nippo-indienne est de nature à plaire aux Etats-Unis, allié historique du Japon qui s'inquiète régulièrement de la montée en puissance de Pékin. Le Japon et l'Inde doivent choisir une voie de développement pacifique, et non un expansionnisme «de style XVIIIe siècle» qui consiste «à s'emparer du territoire d'une autre nation et à voguer dans ses eaux», avait déclaré Narendra Modi à son arrivée à Tokyo, dans une allusion à peine voilée à l'Empire du milieu.

Des prêts de 50 milliards de yens

Il s'exprimait devant un parterre d'hommes d'affaires nippons. Car l'autre objectif de la visite de M. Modi, venu avec une importante délégation d'entrepreneurs, était de développer les liens économiques avec le Japon, quatrième investisseur en Inde. Il repart avec la promesse d'investissements publics, privés et d'aides d'un total de 3 500 milliards de yens (25,5 milliards d'euros), soit un doublement sur les cinq ans à venir, dans toutes sortes de domaines : transports, énergie propre, sécurité de l'approvisionnement en eau, industrie agroalimentaire...

Un prêt de 50 milliards de yens (364 millions d'euros) fait partie du lot, en vue de la construction d'infrastructures (voies ferrées, autoroutes et complexes industriels, selon le quotidien économique japonais *Nikkei*). Dans le nucléaire civil, domaine dans lequel les négociations avaient été interrompues par la catastrophe de Fukushima en 2011, les deux pays ne sont pas parvenus à un accord, mais M. Abe a fait état «de progrès significatifs ces derniers mois».

Enfin, a été annoncée une coopération sur les terres rares, ces métaux essentiels pour les produits de haute technologie. Cette décision, qui doit être effective «au plus vite», marque là encore la volonté de l'archipel de réduire sa dépendance à la Chine, qui lui fournit 60% de ces ressources. Narendra Modi avait été chaleureusement accueilli samedi par Shinzo Abe à Kyoto, pour un dîner privé et une petite visite touristique de l'ancienne capitale impériale. En 2015, ce sera au tour du Premier ministre japonais, qui a déjà visité un nombre record de pays, de se rendre en Inde.

KHEMIS MILIANA

Un important retard dans la construction annonce une rentrée universitaire difficile

Le Centre universitaire de Khemis Miliana, devenu maintenant Université, n'a pas cessé de se développer et d'accueillir un nombre de plus en plus grand d'étudiants dans les différents domaines. Des 700 étudiants inscrits au début des années 2000, on en est à présent à plus de 20 000.

Photo : DR

La nécessité de pourvoir l'université d'un nombre de places pédagogiques plus conséquent, en rapport avec son développement, s'était fait ressentir dès la rentrée 2 009. Aussi, lors de sa visite cette année-là, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait annoncé la réalisation de 8 000 nouvelles places pédagogiques pour faire face à l'afflux de nouveaux étudiants. Cette nouvelle dotation s'inscrivait dans le cadre du plan quinquennal 2009-2014.

Nous sommes à la veille de la rentrée et à ce jour, les travaux pour la réalisation de cette rallonge en places pédagogiques n'ont pas encore commencé.

Selon les informations dont nous avons pu disposer, seule une première enveloppe avait été allouée concernant seulement l'étude de faisabilité concomitamment avec l'attribution d'une assiette de quelque 20 ha pour recevoir l'extension. Certes, une longue procédure a permis finalement d'aboutir à la récupération de cette superficie par le déplacement de l'Institut de technologie des grandes cultures, L'ITGC, qui a été transféré à Bir Ould Khelifa, la commune qui jouxte celle de Khemis Miliana au sud.

Il était aussi question de déplacer la ligne électrique de haute tension qui empêche toute construction sur une superficie estimée à 35 ha. Cette ligne est toujours là. «Le dossier est toujours à l'étude», nous a-t-on souvent répondu.

Selon les dernières informations que nous avons pu obtenir, le projet de construire une première tranche de 2 000 places pédagogiques est entièrement finalisé et l'entreprise à qui le projet a été confié a même été désignée, et ce, après plusieurs appels d'Offres Nationaux, mais les travaux n'ont pas encore débuté pour des raisons non encore déterminées.

Pour ce qui est des 6 000 places pédagogiques à réaliser, on indique que deux appels d'offre nationaux ont été lancés sans succès aussi un appel d'offres, international va être lancé après révision du cahier des charges.

Par contre, la construction d'une bibliothèque principale, du rectorat, du restaurant principal et de la Direction des œuvres universitaires, la DOU, sont en cours de réalisation.

Ce retard dans la construction n'est donc pas sans se répercuter sur les conditions dans lesquelles va fonctionner l'université.

En effet, cette année ce sont 4 300 nouveaux étudiants qui ont été orientés sur l'université de Khemis Miliana, contre 4 300 sortants, ce qui à première vue semble relever d'un équilibre. Cependant avons-nous appris, sur les 4 300 sortants seuls 1 200 titulaires de masters vont libérer des places pédagogiques, d'une part et des 3 100 étudiants ayant obtenu leurs licences dans le cadre du LMD, très nombreux vont se réinscrire pour des études de master.

Pour faire face à cette situation, nombre de places pédagogiques limité, un train de mesures ont été prises pour pallier à ces contraintes, à savoir, les cours se dérouleront 6 jours sur 7 (sauf le vendredi), 6 séances quotidiennes au lieu de 5, un nombre d'étudiants par groupe plus élevé.

Par ailleurs, une structure provisoire va s'ouvrir dans un établissement moyen désaffecté, l'Ex-CEA, Raïs-M'hamed, qui apres des aménagements qui dureront 5 mois (livrable en février) et qui coûteront quelque 17 milliards pour recevoir 1200 étudiants. Un retard qui engendre un autre retard et un surcoût à coups de milliards.

Toujours à propos de cette rentrée, pour faire appel à un corps professoral de haut-niveau, un ensemble de 50 logements flambant neuf, grand standing, a été réalisé au quartier Essalem, deux blocs de 24 et 26 logements dotés d'ascenseurs, ce qui est une innovation ici. Les clés de ces logements ont été mises à la disposition du service de gestion de l'université. Ces logements seront attribués comme logements de fonction sur la base de critères prédéfinis.

Cependant, ces 50 logements ne vont pas encore être attribués aux enseignants car, avons-nous appris, les branchements d'électricité et de gaz n'ont pas été réalisés à cause, dit-on, d'un litige opposant la SDO (Sonelgaz) et un entrepreneur. Encore donc un retard !

Karim O.

11 HÔTELS DE HAUT STANDING EN PERSPECTIVE À TIARET

Quand le secteur de l'hôtellerie présente des opportunités d'investissement

Le secteur du tourisme vient de faire l'objet d'une attention particulière du Calpiref par le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation, dans le cadre de l'investissement, de 11 hôtels dont 5 domiciliés dans le chef-lieu de wilaya.

En fait, l'opération initiée depuis la fin de l'année 2013 a été quelque peu retardée par le délai de finalisation du contenu de l'appel à propositions d'une part, et le peu d'intérêt manifesté par les promoteurs d'investissement d'autre part. Ainsi, l'appel, clôturé formellement le 8 juillet dernier a été enfin prorogé de façon presque illimitée pour permettre une bonne compétition et un meilleur affinement des propositions.

Il faut souligner que les assiettes de terrain proposées ont été judicieusement choisies, car situées aux entrées de la ville et bien desservies par les voies de communication.

Comme précité, Tiaret a la palme d'Or dans ces projets avec 5 hôtels dont 2 de catégorie 5 étoiles, 1 en 4* et 2 en 3*. Des superficies allant de 2 500 à 30 000 m² leur sont dédiées. Les 6 infrastructures hôtelières restantes sont réparties à travers les agglomérations de Frenda, Aïn-Dheb, Ksar-Chellala, Serguine à proximité de la station thermale, Aïn-El-Hadid et Takhmaret. Le standing projeté dans ces localités est de 4 et 3*.

A la satisfaction de tous les acteurs de la donne touristique, le Calpiref, qui est un comité regroupant les directions exécutives et organismes publics impliqués dans le développement de l'investissement et la régulation du foncier économique, a voulu par cette action affecter les meilleures assiettes de terrain périurbaines, très convoitées d'ailleurs, à des projets d'amélioration du cadre de vie, facteur d'attractivité déterminant des investissements.

En effet, des projets structurants comme la raffinerie de Sid-El-Abed, le Complexe algéro-émirati de véhicules tout-terrain, le pôle universitaire et son futur CHU, l'aéroport Abelhafidh-Boussouf complètement rénové, et les deux parcs industriels de dernière génération totalisant plus de 600 ha, confortés par une plateforme logistique (port sec) et une armature routière et ferroviaire des plus denses, ne peuvent s'accommoder de l'indigence remarquable des infrastructures d'accueil existantes au sein de la wilaya de Tiaret. Car, à l'évidence, ces réalisations vont drainer une catégorie de ressources humaines exigeantes en matière de cadre de vie, de loisirs et aussi une panoplie d'évènements supposant un niveau d'organisation de haute qualité.

La destination Tiaret sera aussi à l'évidence promue, tant le patrimoine touristique (vestiges archéologiques, patrimoine équestre, artisanat, tourisme de mémoire…) qu'elle recèle est en mal de valorisation par suite de l'insuffisance constatée des infrastructures d'hébergement , de restauration et de détente.

Rappelons dans ce contexte que seuls 4 hôtels de standing acceptable, néanmoins non classés, avec une capacité de l'ordre de 400 lits tentent de «parer à l'essentiel» en termes d'accueil et/ou de tenue d'évènements particuliers (séminaires, banquets, forums…).

Il y a lieu de souligner enfin que l'appel à manifestation d'intérêt sera étudié en temps utile, en commission spécialisée, devant retenir en toute équité les meilleurs projets sur la base de critères objectifs préalablement concertés comme le design de l'ouvrage, les qualifications des porteurs des projets, le partenariat éventuel en matière de labellisation, les capacités financières des postulants, les délais de réalisation etc.

Mourad Benameur

BOUDOUAOU

Un père de famille et ses deux enfants tentent de s'immoler par le feu

Dhiafi Tayeb, 48 ans, ses deux enfants et son neveu ont tenté, dans la nuit du samedi vers 22 heures, de s'immoler par le feu.

La tentative s'est déroulée devant le siège de l'APC de Boudouaou ex-Alma, dans le centre de la wilaya de Boumerdès. Comme dans pareille circonstance, la foule est intervenue pour épargner aux candidats au suicide collectif d'aller jusqu'au bout de leur acte. Cependant, dimanche matin, le père de famille, l'un de ses fils et le cousin étaient couverts de pansements.

«Ce sont des blessures causées par le feu», a affirmé Tayeb qui était entouré de dizaines de citoyens de la localité venus tout comme lui manifester leur colère devant le siège de l'APC de Boudouaou. Motif de cette colère : la distribution opaque, par l'exécutif communal , de 517 espaces commerciaux de 4 mètres sur 3 au sein du souk de Boudouaou alors que lui et ses compagnons de fortune qui observaient un sit-in, dimanche matin en sont exclus. «Je vous le dis, des carreaux ont été cédés moyennement 10 000 dinars. Des affectations ont été distribuées la nuit. Moi et mes fils, cela fait plus de 5 ans que nous travaillons dans ce marché, nous avons été exclus et nos dossiers, nous les avons découverts dans la poubelle de l'administration communale», a lancé Tayeb.

Nous réitérons notre question en lui rappelant que l'accusation qu'il lance publiquement contre les membres de l'APC est grave. C'est la foule qui reprend l'accusation pour son compte, «Des espaces ont été cédés à des personnes qui n'ont jamais exercé dans le marché», dira un jeune manifestant.

L'opération consistait à éliminer l'anarchie qui régnait dans ce marché et plus tard, le rentabiliser puisque «il est question du payement des loyers par les attributaires».

Par ailleurs, comme c'est une manifestation de foule, des langues se sont déliées pour nous faire part de l'affaire d'une partie des terrains de ce marché convoités par les membres de l'exécutif communal. Nous avons tenté, par deux fois, de joindre les membres de cet exécutif, mais la porte du siège de l'APC est restée fermée. Nous n'avons pas eu plus de chance au téléphone vu que ni le maire ni son intérimaire n'ont daigné répondre sur la ligne directe du bureau du maire ni sur leurs portables respectifs.

Abachi L.

SEATA

Au détournement s'ajoutent piquages illicites et risques de cross-connexion

Avec la mise au jour par le service commercial d'El-Bouni de la Société des eaux, de l'assainissement d'El Tarf et Annaba (Seata) d'un réseau d'assainissement transformé en une source d'eau potable pour l'alimentation des logements de divers segments achevés ou en cours d'achèvement et prêts à l'attribution à proximité de la cité du 1er-Mai, de Annaba, c'est une véritable bombe à retardement qui a été ainsi découverte.

Egalement utilisé par les habitants riverains du site, ce réseau a été d'abord créé clandestinement pour servir de bâche à eau par les entreprises du bâtiment.

De gros diamètre, la conduite a été ensuite détournée pour alimenter illicitement des habitations et d'autres entreprises commerciales. La gravité de la situation est d'autant plus importante du fait que la majorité des 160 000 habitants de la commune d'El-Bouni est à forte concentration d'habitations particulières et de bidonvilles.

C'est également le lieu d'implantation du marché de gros qui alimente toute la population de Annaba en fruits et légumes et de la zone d'activité commerciale. A de rares exceptions, tous s'alimentent depuis des décennies au moyen de piquages illicites à partir de la conduite principale propriété de la Seata. Les derniers bouleversements qu'a vécus cette entreprise publique, victime d'un détournement de deniers estimé à 230 millions de dinars alors que le décompte se poursuit toujours, ont imposé aux cadres gestionnaires de pousser plus loin les opérations de contrôle.

Celles-ci ont amené à la découverte par le service commercial de la Seata El-Bouni des piquages illicites. L'objectif de ces opérations étant, de réhabiliter l'autorité de l'entreprise sur la distribution de l'eau potable, d'éradiquer les piquages illicites sources de contamination de l'eau potable avec ce que cela représente comme risque sur la santé publique.

Qu'elles soient d'eau potable ou de l'assainissement, les conduites sont pratiquement collées les unes aux autres. Il suffirait de la moindre fuite pour entraîner une cross-connexion aux conséquences graves sur la santé de la population. Pour les techniciens de la Seata, notamment les releveurs habitués du terrain, cette situation représente une véritable bombe à retardement. Particulièrement depuis quelques mois avec les fuites générées par le vieillissement des conduites illicites d'eau potable et assainissement.

Risques sur la santé publique, mais aussi au plan financier sachant que les piquages illicites, qui durent depuis des décennies, causent un préjudice annuel de plusieurs dizaines de milliards de dinars, il n'y a pas que ces piquages qui en sont la cause.

Des habitants et gérants d'activités commerciales n'hésitent pas à détériorer leur compteur d'eau ou à réaliser une conduite parallèle souterraine pour ne pas avoir à payer la redevance Seata. Ils sont des centaines principalement à Bouzarourah, Boussedra,

El-Bouni, 1er-Mai, Hadjar-Eddis, Kharaza, Chabia, Sarouel, Boukhadra I,II et III… à utiliser cette pratique. Des entreprises privées, dont l'eau potable est incontournable pour leur activité, sont de la partie. Leurs gérants ne se privent pas de consommer l'eau de la Seata sans payer un centime.

Ce sont aussi ces stations de

Photo : DR

lavage, unités de production de matériaux de construction, entreprises du bâtiment, unités de transformation agroalimentaire… qui, détournant l'eau de la Seata, réalisent des chiffres d'affaires annuels mirobolants. Ces milliards qui gonflent leur compte bancaire, ne les incitent pas, pour autant, à régulariser leur situation vis-à-vis de la Seata. Etrangement, cette dernière n'applique pas contre eux les mesures contraignantes prévues, telle que la coupure systématique de l'alimentation en eau potable. Ce qui ne sera plus le cas à l'avenir. En effet, dès 2015, le ministère des Ressources en eau n'assurera plus le paiement de la masse salariale.

Dorénavant, la Seata devra compter sur ses propres moyens pour répondre à cette obligation mensuelle vis-à-vis de plusieurs centaines d'agents et cadres.

Telle est, selon notre source proche du cercle des décisions à Alger, l'instruction du ministère des Ressources en eau. Elle sera applicable dès janvier 2015.

A. Bouacha

GUELMA

Le calvaire du transport urbain

Les Guelmis sont énormément gênés par l'anarchie qui frappe de plein fouet le secteur du transport urbain. Un véritable fléau, impacté de plus en plus par l'informel.

Les riverains ont fait porter le chapeau aux élus locaux et aux responsables de la Direction des transports de la wilaya qui sont pointés du doigt et qui ne font rien pour stopper ce phénomène. Il s'agit d'une véritable problématique qui persiste depuis des années, mais aucune mesure pour y remédier n'a été prise.

Les transporteurs en quête d'usagers se bousculent et mettent la pression. «C'est une véritable concurrence. On doit se débrouiller sinon notre revenu risque de diminuer. Il faut dire que le nombre de bus par ligne ne cesse d'augmenter.

Au début, on était peu nombreux mais ces derniers temps, la concurrence devient naturellement rude mais aussi déloyale, c'est la raison pour laquelle des conflits surgissent à chaque fois», nous révèle l'un d'eux. Les usagers et les riverains se plaignent à leur tour. Ainsi, ils dénoncent l'anarchie totale qui règne dans le secteur. Ils déplorent les comportements et les attitudes inappropriés de certains chauffeurs et receveurs qui imposent leur diktat.

«Le bien-être des usagers est loin d'être leur préoccupation». A cela s'ajoute le nonrespect du code de la route et des lois qui régissent ce secteur d'activité qui se trouve aujourd'hui affecté par un autre fléau, celui de l'informel.

Des chauffeurs de taxi clandestins sévissent ces derniers temps, notamment au boulevard Souidani-Boudjemaâ du côté du cinéma le Triomphe et de la Direction de l'hydraulique. Un phénomène qui cause un grand tort aux réglementaires. Au nombre de clandestins qui pointent chaque jour, les riverains évoquent les désordres et les multiples obstacles à la fluidité de la circulation, enregistrés quotidiennement au niveau du boulevard Souidani-Boudjemaâ du centre-ville.

Noureddine Guergour

LUTTE CONTRE LES LIEUX DE DÉBAUCHE À MOSTAGANEM

Arrestation de 3 hommes et 4 femmes

Agissant sur information et en vertu d'un mandat de perquisition délivré par le procureur de la République, les éléments de la police de la 1re Sûreté urbaine ont procédé à l'arrestation de sept personnes dans un domicile servant de lieu de débauche. Durant l'opération, apprend-on auprès de la cellule de communication relevant de la Sûreté de wilaya, 3 hommes et 4 femmes de mœurs légères ont été arrêtés en flagrant délit de prostitution. Les mis en cause avaient en leur possession du kif traité, des comprimés de psychotropes et des armes prohibées. La tenancière de l'établissement D. M. âgée de 42 ans, qui a pris la fuite au moment de la descente policière, a fait de son domicile un véritable commerce, elle touchait auprès de la clientèle 1 000 DA à chaque passe.

Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour création de lieu de débauche et prostitution. Présentés devant le parquet tous les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt en attendant leur comparution devant le tribunal des flagrants délits.

A. B.

TLEMCEN

Le centre anticancer de Chetouane opérationnel à la fin d'année

Enfin, c'est une bonne nouvelle pour les malades atteints de cette grave pathologie. Le CAC (Centre anticancer) de Chetouane sera inauguré officiellement, en décembre 2014.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Tlemcen, le ministre de la Santé a déclaré «qu'au vu des projets réalisés dans cette wilaya, celle-ci doit devenir un pôle d'excellence de santé».

Le ministre s'est attardé sur les principaux objectifs : à savoir la carte sanitaire, la gestion rationnelle des CHU, les critères d'affectation des médecins spécialistes. Ces affectations se feront à l'avenir au niveau local, en concertation avec les walis Outre cette décentralisation, le ministre a demandé aux gestionnaires d'informatiser leur système de gestion pour évaluer leur besoin et dresser des bilans réels. Dans la daïra de Chetouane, les travaux de terrassement pour la réalisation du nouveau CHU ont commencé et d'autres projets sont en

Photo : DR

cours dans les daïra de Sid-Djilali et à Bâb-El-Assa. La population de Nedroma, quant à elle, va pousser un grand ouf ; l'hôpital de Nedroma, d'une capacité de 80 lits, sera achevé en décembre. Pour le rappel, cette infrastructure a accusé un retard de… huit années. Il a fallu attendre la visite de M. Saci Ahmed Abdelhafid wali de Tlemcen à Nedroma, pour que les choses soient prises en main.Interpellé sur le risque de contamination par le virus Ebola, le ministre a indiqué que l'Algérie a pris ses dispositions et le risque est minime, dans les pays du Maghreb.

M. Zenasni

Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — E.mail : soiretraite@hotmail.com

LIBRE DÉBAT

Depuis l'instauration de la majoration exceptionnelle de 2012, la revalorisation annuelle des pensions de retraite est tronquée

Souvenez-vous, les augmentations salariales attribuées aux travailleurs avec effet rétroactif depuis 2008 ont contribué inexorablement à une forte poussée de l'inflation et les seules victimes étaient bien sûr les retraités s'ils ne bénéficiaient pas d'une nouvelle actualisation de leurs pensions de retraite.

Pour mieux illustrer cette disparité de revenu, l'exemple du veilleur de nuit de l'agence Cnas qui perçoit actuellement un salaire net de : 41 000DA soit 2,27 fois le SMIG (18 000DA), alors qu'un cadre supérieur d'une société nationale percevait en 2000, avant sa sortie en retraite, un salaire net de 35 000DA ce qui représentait les 5,83 fois le SNMG de l'époque (6 000DA). Face aux revendications légitimes des retraités nées des grands écarts entre d'un côté, les nouveaux salaires des travailleurs actifs de l'après-2008 et de l'autre côté, les niveaux des pensions de retraite restées très faibles en rapport avec la faiblesse des taux de revalorisations annuelles et alors que les retraités attendaient avec impatience cette actualisation, le président de la République avait alors décidé une revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite antérieures au 31 décembre 2011 «dite : revalorisation exceptionnelle du président Bouteflika», à la charge du budget de l'Etat, et ce, à compter du 1er janvier 2012. A titre de rappel, cette revalorisation exceptionnelle s'est effectuée par paliers comme suit :

-a) +30% sur le net perçu pour les pensions 2011 inférieures à 15 000 DA ;
-b) +28% pour les pensions entre 15 000 et 20 000 DA ;
-c) +26% entre 20 000 et 25 000 DA ;
-d) +24% entre 25 000 et 30 000 DA ;
-e) +22% entre 30 000 et 35 000 DA ;
-f) +20% entre 35 000 et 40 000 DA ;
-g) +15% pour les pensions supérieures à 40 000 DA.

Souvenez-vous également qu'à cette époque, l'objectif de cette revalorisation exceptionnelle était donc, en quelque sorte, une espèce d'actualisation des pensions de retraite ou plutôt une sorte de mise à niveau des pensions de retraite en rapport aux nouveaux salaires des travailleurs actifs, en adaptation aux fluctuations des conditions économiques et à la dégradation flagrante du pouvoir d'achat et par conséquent cette revalorisation exceptionnelle était la très bien venue en 2012 car le retraités ne s'attendaient surtout pas à ce que le montant de cette revalorisation exceptionnelle 2012 n'est pas assujetti aux revalorisations annuelles.

Nouvelle injustice

Maintenant et après les deux dernières années d'expérience, force est de constater que cette majoration exceptionnelle 2012 pourtant devenue partie intégrante de la pension de retraite, n'a jamais été prise en compte lors des revalorisations annuelles successives de 2013 et 2014 puisque, soi-disant, toute revalorisation de pension de retraite ne doit s'effectuer techniquement que sur la base du montant du dernier avantage principal déjà revalorisé et actualisé : c'est la règle et la condition sine qua non à l'effet de lui faire subir de nouvelles déductions de la sécurité sociale (-2%) et de nouvelles retenues d'IRG suivant le barème IRG en cours. Ainsi pour tous les retraités d'avant 2012, les revalorisations annuelles des pensions de retraite de l'année 2013 et celle de 2014 sont tout simplement tronquées (voir mes points de vue sur notre quotidien *Le Soir d'Algérie* rubrique «Soir retraite» du 21 mai 2013 et du 29 avril 2014) ce que les retraités ne comprendront jamais et par conséquent, cette catégorie de retraités ayant bénéficié de cette revalorisation exceptionnelle se demande pourquoi leur infliger une nouvelle injustice qui, en fait, ne va concourir qu'à creuser de nouveau l'écart entre les salaires actuels et les pensions de retraite que, souvenez-vous, cette même revalorisation exceptionnelle 2012 a été instaurée pour réparer cette disparité flagrante entre les salaires et les pensions de retraite. En effet, cela revient à dire tout simplement, que pour ces retraités d'avant- 2012, la revalorisation annuelle sera partielle et pas totale car une bonne partie de leur pension ne sera pas revalorisée et ce comme suit : - les 30% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (a) cité ci-dessus ;

- les 28% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (b) cité ci-dessus ;
- les 26% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (c) cité ci-dessus ;
- les 24% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (d) cité ci-dessus ;
- les 22% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (e) cité ci-dessus ;
- les 20% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (f) cité ci-dessus ;
- les 15% de leur pension sont tronquées à chaque revalorisation annuelle pour le palier (g) cité ci-dessus.

Revoir la composition de l'avantage principal

A titre d'exemple, voici une revalorisation d'une pension de retraite pour l'année 2014. Le montant de la pension nette d'un retraité marié au 30 avril 2014 est égal à 30 076,24 DA, dont la majoration exceptionnelle 2012 est égale à 5 341,96 DA (soit 28% de sa pension de 2011) et dont la majoration pour conjoint à charge est égale à 2 500,00 DA : l'augmentation relative à la revalorisation 2014 va s'appliquer non pas au montant net à savoir 30 076,24 DA mais, procédure CNR oblige, elle va s'appliquer uniquement à l'avantage principal de cette pension soit pour ce cas 23 230,08 DA, c'est-à-dire, sans le montant de la majoration exceptionnelle de 2012 (5 341,96 DA) et également sans la majoration pour conjoint à charge (2 500,00 DA), soit en fin compte, comme si la pension nette n'était que de 22 234,28 DA (30 076,24 - 5 341,96 - 2 500,00), et ce, aux lieu et place de la vraie pension nette qui est de 30 076,24 DA. Et ce n'est pas encore fini : lors de l'opération revalorisation au taux de 12%, on doit également déduire un taux de 2% pour la Sécurité sociale et bien sûr l'IRG au barème 2010 en vigueur, soit pour notre exemple ci-dessus, le nouvel avantage principal majoré à +12% passera donc à 26 017,69 DA, duquel il faut lui déduire :

1. les 2% de Sécurité sociale soit -520,35 DA ;
2. la déduction de l'IRG barème 2010 soit -858,80 DA ;
3. la restitution de la majoration exceptionnelle 2012 : + 5 341,96 DA ;
4. la restitution de la majoration pour conjoint à charge + 2 500 DA ; ce qui nous donne une pension nette revalorisée à 12% de 32 480,50 DA, soit une augmentation nette de 2 404,26 DA (32 480,50 - 30 076,24), ce qui est l'équivalent d'une augmentation nette d'à peine 7,99% uniquement, au lieu et place des 12% bruts annoncés. Constat, la majoration exceptionnelle de 2012 est devenue maintenant pénalisante pour les retraités d'avant 2012 dans toutes les revalorisations annuelles futures de leur pension de retraite.

Il est grand temps pour les décideurs du ministère du Travail et de la FNTR d'actionner une toute nouvelle actualisation des pensions de retraite comme celle effectuée en 2006 pour balancer carrément le montant de cette fameuse revalorisation exceptionnelle 2012 dans le montant de l'avantage principal afin ne pas léser cette catégorie de retraites.

M. Benmoumene, Aïn Defla

L'Algérie peine à mettre ses fonctionnaires de plus de 60 ans à la retraite

Comment trouver des emplois aux 900 000 jeunes contractuels algériens sans emploi ? En partie en envoyant à la retraite les fonctionnaires de plus de 60 ans. C'est la solution trouvée en janvier par le Premier ministre. Une mesure peu appliquée. Le gouvernement vient de rappeler les administrations à l'ordre. Le gouvernement fait face à la fronde des fonctionnaires algériens de plus de 60 ans, contraints de partir à la retraite pour libérer leur poste.

Le 26 janvier dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait adopté une circulaire relayée et expliquée par la direction générale de la Fonction publique (DGFP) à tous les directeurs des ressources humaines des institutions et administrations publiques du pays. L'instruction gouvernementale impose aux différentes administrations de mettre à la retraite de manière obligatoire et systématique les fonctionnaires âgés de 60 ans, l'âge légal du départ à la retraite. Plus de 60 000 agents seraient concernés par cette mesure. À titre d'exemple, les ministères de l'Industrie et de l'Éducation ont mis en application la circulaire, alors que ceux du Tourisme et de la Culture n'ont toujours rien entrepris.

Assouplissement

À travers une nouvelle instruction, le Premier ministre a envoyé en août une piqûre de rappel à tous les ministères et aux institutions relevant de la Fonction publique. Une relance à la fois plus contraignante et plus souple…

La circulaire de janvier dernier excluait les fonctionnaires occupant des postes sensibles ou demandant une grande expérience. Mais à partir de la rentrée de septembre, l'obligation de départ à la retraite à 60 ans s'appliquera à toutes les catégories de fonctionnaires. Et concernera également les cadres supérieurs de la haute fonction publique. Mais face aux difficultés que le Premier ministre a éprouvées pour faire appliquer son texte depuis janvier, il a adouci son exigence, selon *El Khabar*. Le quotidien arabophone, qui affirme avoir consulté la nouvelle circulaire, assure qu'elle donne aux responsables des différentes administrations «la latitude de garder 40% des personnels dont l'âge dépasse 60 ans».

Pendant ce temps, les jeunes sans emploi trépignent. La mesure devait servir à rajeunir l'administration algérienne en libérant des postes stables et permanents pour une partie des 900 000 contractuels sans emploi, des chômeurs et des jeunes diplômés universitaires. Partie remise ?

Les agents publics marocains rechignent à partir en retraite à 62 ans

Pour éviter l'implosion du système de retraite des fonctionnaires marocains, le gouvernement Benkirane engage une réforme qui repousse notamment l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans, puis à 65 ans progressivement. Les syndicats de fonctionnaires se mobilisent pour atténuer l'impact du projet gouvernemental. Un total de 1 700 signatures en une quinzaine de jours. C'est ce qu'a recueilli la pétition contre la réforme des retraites au Maroc lancée le 8 août à l'initiative des fonctionnaires soutenus par leurs syndicats. «La pétition n'émane pas d'une organisation, il s'agit plutôt d'une initiative par et pour les premiers concernés, à savoir les fonctionnaires. Tout le monde a maintenant l'occasion de donner son avis sur cette réforme», affirme Hassan El Mardi, syndicaliste, membre du conseil d'administration de la Caisse marocaine de retraite (CMR). En cause, la réforme des retraites des fonctionnaires annoncée par l'Exécutif pour sauver la CMR, au bord de la faillite. Et qui repose sur trois piliers. Le gouvernement Benkirane propose de porter l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans, puis de le reculer progressivement à 65 ans. Le projet prévoit également l'augmentation du taux de cotisation des fonctionnaires, qui doit progressivement passer de 10 à 14%, et la révision de la méthode de calcul de la pension de retraite. Cette dernière devrait alors être calculée sur la base du revenu moyen obtenu lors des huit dernières années avant la retraite, et non plus sur la dernière année de travail.

Caisse déficitaire

De leur côté, les syndicats, l'Union marocaine du travail (UMT) en tête, demandent que le rallongement de l'âge de départ à la retraite soit facultatif et non pas obligatoire, et que le taux de cotisation se répartisse en deux tiers pour l'État employeur et un tiers pour le fonctionnaire. Pour l'instant, le projet de loi de réforme du régime civil des pensions de retraite des agents de l'État est entre les mains du Conseil économique, social et environnemental (CESE), consulté par le gouvernement pour avis. Le projet sera ensuite adressé au Parlement. Mais le temps presse. Pour la première fois depuis sa création en 1930, la CMR est déficitaire cette année.

En 2014, l'organisme connaîtra un déficit de 200 à 300 millions de dirhams, soit entre 17,8 et 26,8 millions d'euros. Et si aucune mesure n'est prise, la Caisse aura épuisé ses 7,1 milliards d'euros de réserves (79 milliards de dirhams) d'ici 2020. Pis encore, selon un rapport de la CMR en 2013, son déficit actuariel pourrait s'envoler à 605 milliards de dirhams (54 milliards d'euros) sur un horizon de cinquante ans.

Allongement de la durée de vie

Les premières suggestions sur la nécessité de faire évoluer le système de retraite des fonctionnaires remontent pourtant à 1997. Il fallut attendre 2010 pour que le conseil d'administration de la CMR suggère aux pouvoirs publics des pistes de réforme. Depuis, plusieurs commissions techniques et la Cour des comptes ont demandé de mettre en place les trois volets de la réforme. Sinon le système implosera.

Au cours de ces vingt dernières années, la durée de vie au Maroc est passée de 60 ans en moyenne à 72 ans. Le pays compte aujourd'hui un retraité pour 4 actifs contre un pour 11 dans les années 1970.

Et au-delà de 2020, le rapport s'inversera. Car l'administration connaîtra alors un pic de départs à la retraite, avec 22 296 retraités attendus en 2020.

LIBYE

Le chef du gouvernement sortant chargé de former un nouveau cabinet

Le chef du gouvernement sortant libyen Abdallah al-Theni a été chargé lundi par le Parlement élu de former un nouveau cabinet restreint, alors que les autorités n'ont pas de contrôle réel sur le pays livré aux milices.

Selon l'agence officielle Lana, une majorité des membres du Parlement élu le 25 juin et reconnu par la communauté internationale, a voté réuni à Tobrouk, dans l'extrême est du pays, en faveur d'une reconduction de M. Theni.

Il a été chargé de former un gouvernement de 18 membres, alors que le sortant comptait une trentaine de ministres. Au sein du cabinet de 18 membres, sept doivent faire partie d'un mini-cabinet de crise, selon l'agence.

M. Theni a remis jeudi dernier au Parlement la démission du gouvernement provisoire qu'il dirigeait et qui avait été chargé d'expédier les affaires courantes.

Le gouvernement Theni, qui siégeait dans l'est du pays pour échapper, tout comme le Parlement, à la pression des milices armées, est contesté par ces milices, à majorité islamistes, qui ont pris le contrôle de Tripoli après avoir conquis l'aéroport à leurs rivaux nationalistes.

Photo : DR

Ces miliciens de la coalition «Fajr Libya» (Aube de la Libye) ont annoncé leur intention de former un gouvernement parallèle à Tripoli, dirigé par Omar al-Hassi, connu pour ses sympathies islamistes.

Ils ont auparavant convoqué l'Assemblée sortante, le Congrès général national (CGN), dont le mandat a expiré théoriquement avec l'élection du Parlement, et celui-ci a repris ses travaux.

SYRIE

L'État islamique fait usage de bombes à sous-munitions

Les djihadistes de l'État islamique (EI) ont utilisé des bombes à sous-munitions en Syrie, au moins dans un endroit, tandis que le régime syrien continue d'avoir recours à cette arme interdite, a assuré lundi Human Rights Watch.

Cette organisation basée à New York se fonde sur des rapports fournis par des responsables locaux kurdes et des clichés pour déclarer que l'EI en a fait usage le 12 juillet et le 14 août.

Selon elle, cette arme interdite a été utilisée lors de combats entre le groupe djihadiste et des combattants kurdes aux environs de l'enclave kurde d'Aïn al-Arab, dans la province d'Alep, près de la frontière avec la Turquie.

Il semble que c'est la première fois que ces ultra-radicaux utilisent ce type d'armes, et la manière dont ils ont pu les acquérir reste obscure.

Les bombes à sous-munitions peuvent être tirées par l'artillerie ou l'aviation. Elles lâchent sur une large surface des grappes de petites bombes, qui peuvent tuer et blesser lorsqu'elles explosent à leur tour, parfois longtemps après avoir été tirées.

Elles sont aussi utilisées par le gouvernement syrien dans les combats contre les rebelles qui cherchent à le renverser. HRW a recensé l'usage par le régime de 249 bombes à sous-munitions depuis mi-2012, se fondant sur des témoins et des vidéos.

La Syrie n'a pas signé en 2008 le traité d'interdiction des sous-munitions, tout comme les États-Unis ou Israël.

HRW a appelé toute la communauté internationale à signer le traité, et a renouvelé son appel à un embargo sur les armes au gouvernement syrien et aux autres parties qui commettent des abus dans le confit.

«Tout usage de bombes à sous-munitions doit être condamné, mais la meilleure réponse est que toutes les nations adhèrent au traité les interdisant et agissent ensuite collectivement pour leur élimination», soutient le chef de la division des armes de l'ONG, Steve Goose, dans un communiqué.

«Le Conseil de sécurité de l'ONU doit imposer un embargo sur les armes au gouvernement syrien et aux autres groupes armés qui violent de manière systématique et généralisée les droits de l'Homme», ajoute le groupe.

Plus de 191 000 personnes ont été tuées dans le conflit depuis mars 2011, selon l'ONU.

IRAK

Les opérations s'intensifient contre les djihadistes

Soldats irakiens, forces kurdes et miliciens chiites, appuyés par des frappes américaines, ont intensifié lundi leurs opérations contre les djihadistes de l'Etat islamique (EI) en Irak, où les violences ont tué au moins 1 420 personnes en août, selon l'ONU.

A Genève, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU débat d'une résolution, soutenue par l'Irak et les cinq membres du Conseil de sécurité, demandant d'urgence une enquête sur les atrocités commises par les djihadistes de l'EI dans ce pays.

«L'EI n'est pas un phénomène irakien mais une présence transnationale qui présente un danger imminent pour tous les pays du monde», a déclaré le ministre irakien des Droits de l'Homme, Mohammed Chia al-Soudani, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil. Réputés pour leurs exactions — exécutions, viols — et accusés de «nettoyage ethnique» et de crimes contre l'Humanité par l'ONU, ces extrémistes sunnites sont aussi engagés dans la guerre en Syrie voisine et ont proclamé fin juin un califat sur les régions conquises à cheval entre l'Irak et la Syrie.

Au nord de Baghdad, les combattants kurdes et les miliciens chiites, forts de leur succès dans la ville turcomane d'Amerli où ils ont brisé avec l'armée un siège djihadiste de plus de deux mois, ont réussi à reprendre la localité de Souleimane Bek, à une quinzaine de km plus au nord.

«En quelques heures nous avons réussi à sécuriser complètement la ville», a déclaré à l'AFP Hadi al-Ameri, le commandant de la milice chiite Badr à Souleimane Bek, située à 175 km au nord de Baghdad et aux mains de l'EI depuis onze semaines.

Les combattants ont célébré ce succès en tirant en l'air et en criant des slogans hostiles à l'EI, selon un correspondant de l'AFP sur place.

A quelques kilomètres de là, les forces kurdes et chiites ont encerclé le village de Yankaja, qu'ils tentent de prendre aux djihadistes en le soumettant à un pilonnage intense. Avec ces deux succès, les forces irakiennes aidées des miliciens et des Peshmergas, cherchent à reprendre du terrain après leur déroute au début de l'offensive lancée le 9 juin par les djihadistes qui ont réussi à s'emparer en quelques jours de larges pans de territoire au nord, à l'est et à l'ouest de Baghdad.

1 420 morts en août

L'armée américaine a appuyé l'offensive terrestre par de nouvelles frappes aériennes dimanche à proximité d'Amerli, dont les habitants manquaient d'eau, de nourriture et de médicaments et où l'ONU avait dit craindre un «massacre» par l'EI.

Alors qu'aucun bilan précis des pertes humaines depuis le début de l'offensive djihadiste n'est disponible, l'ONU a annoncé lundi qu'au moins 1 420 personnes avaient été tuées et 1 370 blessées dans les violences en août.

Au cours de ce mois, les djihadistes ont renouvelé leurs assauts dans le nord de l'Irak, s'emparant de plusieurs localités et poussant les combattants kurdes à se retrancher dans leur région autonome du Kurdistan. Devant la progression de l'EI, des centaines de milliers de personnes ont été chassées de chez elles. Selon l'ONU, 1,6 million d'Irakiens ont été déplacés cette année par les violences, dont 850 000 durant le seul mois d'août, parmi lesquelles un grand nombre de membres des minorités chrétienne, yazidie et turcomane. Cette crise humanitaire a poussé les Occidentaux à intervenir, en faisant livrer de l'assistance humanitaire mais aussi en armant les combattants kurdes. Seuls les Etats-Unis interviennent militairement, avec des frappes aériennes.

Commencé le 8 août, ce soutien américain, premier engagement militaire des Etats-Unis en Irak depuis le retrait de leurs troupes fin 2011, a déjà joué un rôle crucial dans la prise à l'EI le 17 août du barrage de Mossoul (nord), le plus important du pays.

Bombes à sous-munitions en Syrie

Face à la montée en puissance des djihadistes, les Etats-Unis pourraient préciser leur stratégie concernant ce groupe dès «la semaine prochaine», a indiqué l'élu américain Dutch Ruppersberger, après que le président Barack Obama a reconnu jeudi ne «pas encore avoir de stratégie».

Le chef de la diplomatie John Kerry, attendu dans la région après un sommet de l'Otan les 4 et 5 septembre, a souligné que M. Obama proposerait un plan d'action à l'ONU en septembre. Dans ce contexte, l'Allemagne a annoncé qu'elle ferait une première livraison d'armes aux Kurdes. La Chambre basse du Parlement allemand, le Bundestag, a consacré lundi une session extraordinaire à ce sujet. En Syrie, où le conflit a fait plus de 191 000 morts depuis mars 2011, l'EI a été accusé d'utiliser des bombes à sous-munitions dans le nord, une arme interdite par Human Rights Watch. Et au Golan (sud), 44 Casques bleus fidjiens sont retenus depuis jeudi par le Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, alors que des combats intenses se déroulaient entre armée et rebelles, notamment à proximité de la frontière israélienne.

TUNISIE

Le président de la Constituante candidat à la présidentielle

Le président de l'Assemblée nationale constituante tunisienne (ANC), Mustapha Ben Jaafar, sera candidat à la présidentielle du mois de novembre, a annoncé lundi son parti de centregauche, Ettakatol.

«Nous annonçons officiellement la candidature de Mustapha Ben Jaafar à la présidentielle», a déclaré à l'AFP le porte-parole d'Ettakatol, Mohamed Bennour.

«Nous estimons que M. Ben Jaafar a joué un rôle déterminant pour la réussite de la phase transitoire (vers la démocratie), son rôle à la tête de l'ANC a été déterminant (...) c'est l'homme de la situation», a-t-il ajouté.

M. Ben Jaafar, figure politique tunisienne de premier plan, préside l'ANC qui après moult retards et crises politiques a adopté la nouvelle Constitution du pays en début d'année, ouvrant la voie à des législatives en octobre et à la présidentielle en novembre. Sa candidature était attendue. Le CPR du président Moncef Marzouki et Ettakatol sont les deux partis séculiers s'étant alliés avec les islamistes d'Ennahda, vainqueurs des élections en octobre 2011 de l'ANC. MM. Ben Jaafar et Marzouki ont été très critiqués pour avoir formé cette coalition par nombre de leurs anciens amis politiques. L'alliance a néanmoins gouverné la Tunisie jusqu'à l'adoption de la Constitution, après quoi ils ont laissé la place à une équipe apolitique chargée de conduire le pays aux élections.

Agé de 73 ans, M. Ben Jaafar est un francophone et francophile assumé, proche des dirigeants du parti socialiste français, y compris du président François Hollande.

Opposant au régime déchu de Zine El Abidine Ben Ali, ce médecin radiologue de formation, avait voulu se présenter en 2009 à la présidentielle mais sa candidature avait été rejetée.

Les élections de l'automne en Tunisie doivent parachever le processus de «transition vers la démocratie» lancée par la révolution de décembre 2010-janvier 2011. La Tunisie fait figure de dernier espoir de réussite du Printemps arabe et les scrutins doivent pérenniser les institutions pour la première fois depuis la chute de Ben Ali.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

Peau de chagrin

Par Kader Bakou

On croyait que le chagrin, d'amour ou autre, fait rétrécir la peau du visage et donne un sacré coup de vieux à la personne qui en souffre. Finalement l'expression «se réduire comme une peau de chagrin», signifie se réduire progressivement jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. Son origine est dans un roman de Balzac.

La Peau de chagrin **est un roman d'Honoré de Balzac publié en 1831 par Gosselin et Canel dans les Romans et contes philosophiques. Le thème central est le conflit entre désir et longévité. La peau de chagrin magique représente la force vitale de son propriétaire. Elle se raccornit à chaque satisfaction de son désir. Le héros s'entoure de richesses pour se retrouver misérable et décrépit à la fin.**

Le jeune Raphaël de Valentin a perdu son dernier sou au jeu. Il veut se suicider. Il entre par hasard chez un antiquaire, où un vieil homme lui montre une «peau de chagrin» qui a le pouvoir d'exaucer tous les vœux de son propriétaire.

Le vieillard met en garde le jeune homme et lui explique que chaque désir exaucé fera diminuer la taille de cette peau, symbole de sa vie : «Le cercle de vos jours, figuré par cette peau, se resserrera suivant la force et le nombre de vos souhaits, depuis le plus léger jusqu'au plus exorbitant». Le jeune homme accepte ce pacte diabolique, trop désespéré qu'il est. Au début, Raphaël ne se préoccupe pas de l'avertissement du vieil homme et se lance dans des folies. Il devient immensément riche, connaît la gloire et les succès mondains. La peau lui donne l'héritage d'un riche oncle et l'amour de Pauline, sa jeune voisine. Mais très vite Raphaël de Valentin qui envisageait de produire une grande œuvre (La Théorie de la volonté), devient un être prématurément vieilli, dévoré par une maladie, que ni les médecins ni les cures dans des villes d'eau ne peuvent guérir. Prenant conscience de l'inexorable rétrécissement de la peau, et du temps qui lui est compté, il en vient à vivre en reclus, espérant ainsi éviter toute occasion de formuler un autre vœu. Sa survie devenant sa seule préoccupation. A la fin, il meurt rongé d'amertume, foudroyé par un dernier désir, celui de vivre encore…

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

SALLE IBN KHALDOUN

Concert de l'artiste azerbaïdjanais Zabit Nabizade

Zabit Nabizade et son ensemble sont de brillants représentants du Mukham d'Azerbaïdjan, une musique savante et populaire à la fois. C'est également un art ouvert à l'improvisation sur scène et ailleurs. Le mukham reflète les différentes rencontres culturelles caucasiennes, perses et turques qui ont formé le creuset de la culture de l'Azerbaïdjan, un pays turcophone de l'ex-Union soviétique, situé dans la région du Caucase.

L'artiste azerbaïdjanais Zabit Nabizade et son ensemble musical, donneront un concert ce jeudi (4 septembre) à partir de 21h 30, à la salle Ibn-Khaldoun à Alger.

Nabizade qui est aussi professeur au Conservatoire national d'Azerbaïdjan de Bakou, se produit souvent en un trio, formé avec le percussionniste Ali Asgar Mammadov et le joueur de kemenche (sorte de violon local) Khayyam Mammadov. A Alger ce jeudi, il sera aussi accompagné par d'autres musiciens de son ensemble à savoir Kamile Nebiyeva, Aysu Sadiqova, Abuzer Guliyev et Rami Abdulayer.

Zabit Nabizade et son ensemble, sont de brillants représentants du Mukham d'Azerbaïdjan, une musique savante et populaire à la fois. C'est également un art ouvert à l'improvisation sur scène et ailleurs.

Le mukham reflète les différentes rencontres culturelles caucasiennes, perses et turques qui ont formé le creuset de la culture de l'Azerbaïdjan, un pays turcophone de l'ex-Union soviétique, situé dans la région du Caucase. Le mukham intègre, par exemple, des éléments du radif perse et du makam turc.

Il a aussi adopté les mélodies et techniques d'interprétation des bardes «ashik» qui parcouraient le pays jadis.

Toutes ces richesses ont donné, à la fin, une musique et un art originaux.

Le concert de Zabit Nabizade et son ensemble ce jeudi à la salle Ibn-Khaldoun, (Alger-Centre) est organisé par l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger.

Kader B.

ANIMATION

One man show «électrique» d'Abdelkader Secteur à El-Khroub

Emplissant de sa forte présence la scène installée à l'intérieur de la salle omnisports de la cité des 1 600-Logements d'El-Khroub (Constantine), Abdelkader Secteur a subjugué les nombreux spectateurs venus découvrir cet artiste à la réputation établie.

De son vrai nom Abdelkader Arahmane, l'humoriste algérien, natif de Ghazaouet (Tlemcen), a fait rire aux éclats une audience littéralement accrochée à ses faits et gestes, tout en non-dits et en messages codés qu'il a magistralement su exprimer et faire partager avec la salle.

Avec un spectacle nouveau de près de 85 minutes, présenté pour la première fois en mars dernier au théâtre du Temple à Paris (France), Abdelkader Secteur a fait étalage de tout son talent, ce qui n'a pas manqué d'enchanter ses fans, épris de son humour caustique, parfois acerbe, véhiculé par un parler dialectal algérien où l'accent propre à l'ouest du pays est omniprésent. Le comédien a confié à la fin de son spectacle, dans un bref entretien à l'APS qu'il avait tout d'abord voulu intituler cette dernière œuvre *Abdelkader El Moustache oua khaoutou 16*, signifiant textuellement *Abdelkader le Moustachu et ses 16 frères*. Une idée abandonnée du fait des exigences des organisateurs de ses spectacles à l'étranger, ce qui explique que le show soit resté «sans nom», a indiqué l'artiste. La thématique du monologue est multiple, elle varie du quotidien de l'émigré algérien et de ses difficultés de s'insérer dans un contexte socioculturel et économique qui n'est pas le sien, à la déchirure d'une génération montante, déracinée et souffrant de malvie après avoir perdu ses repères. Ce spectacle était initié par l'Office des sports, de la culture, du tourisme et des loisirs (Oscult) d'El-Khroub dans le cadre de ses activités programmées pour la saison estivale.

CONSTANTINE

Ouverture jeudi de la 4e édition du festival «Lire en fête»

La quatrième édition du festival culturel local «Lire en fête» sera ouverte jeudi prochain à Constantine sous le slogan «Constantine : le livre, rescapé de la civilisation», a appris l'APS auprès de la direction de la culture.

Prévu sur une quinzaine de jours, cet événement littéraire dont le coup d'envoi sera donné la veille de la rentrée scolaire, vise à «encourager la lecture et à inculquer l'amour du livre, tout en favorisant la créativité des enfants qui se verront offrir davantage d'opportunités de s'adonner à la lecture», a-t-on souligné.

Le programme d'animation concocté à cette occasion sera ponctué par une multitude d'activités, notamment des expositions de livres pour enfants, des conférences, des spectacles divertissants (représentations théâtrales, contes...) ainsi que des travaux d'ateliers, a précisé la même source.

Outre la grande tente aménagée au centre ville et le siège de la direction de la culture, d'autres espaces disséminés à travers la wilaya seront ouverts pendant cette manifestation afin d'accueillir les nombreuses activités ludiques et de loisirs prévues, a précisé un responsable de la direction de la culture, soulignant qu'un bibliobus disposant de plus de 11 000 ouvrages de différentes disciplines sera mis à la disposition des petits lecteurs au centre de l'antique Cirta.

Cette manifestation qui a déjà fait son petit bout de chemin puisqu'elle se tient chaque année dans plusieurs wilayas du pays s'articulera, en grande partie, autour de : l'enfant et le livre, le théâtre, l'enfant et l'art, l'enfant et les contes et l'enfant et les excursions culturelles. Selon la direction de la culture, l'ouverture du festival donnera lieu à un carnaval «coloré» au centre de la cité des Ponts, avec la participation d'associations théâtrales et de clowns auxquels sera associée la fanfare des scouts musulmans algériens.

Un concours de dessin pour les enfants âgés de 6 à 15 ans, ayant pour thème «Les sites et les monuments de l'antique Cirta» sera également organisé en la circonstance. Il va permettre de sélectionner les meilleures œuvres dont les auteurs seront récompensés à la clôture de ce festival.

Actucult

SALLE IBN-KHALDOUN (ALGER- CENTRE)
Jeudi 4 septembre à 21h30 : Concert de Zabit Nabizade et son ensemble (Azerbaïdjan).

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Jusqu'au 8 septembre : 9e édition du Festival national du théâtre professionnel.

FILMATHÈQUE MOHAMED-ZINET DE RIADH-EL-FETH(EL-MADANIA, ALGER) :
Jusqu'au 3 septembre : Journées du film asiatique, organisées par l'ambassade du Japon, en collaboration avec les ambassades de Chine, d'Iran et d'Indonésie.
Mardi 2 septembre à 18h : Film *Al Motabakki* (le survivant) de Sayfullah Dad (Iran/Syrie, 1994).
Mercredi 3 septembre à 18h : Film *Water Boys* de Shinobu Yaguchi (Japon, 2001).

MUSÉE PUBLIC NATIONAL DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES DAR KHDAOUEDJ EL-AMIA (BASSE CASBAH, ALGER)
Jusqu'au 3 septembre : Exposition «Mienne Casbah, tes légendes et tes secrets » de l'artiste Abderrahmane Kahlane, en hommage à Himoud Brahimi dit «Momo».

FOOTBALL

LE MINISTÈRE DES SPORTS ÉVOQUE UNE DÉLINQUANCE ET NON UNE VIOLENCE DANS LES STADES

Une feuille de route complémentaire mise en branle !

● Un peu plus d'une semaine depuis le drame survenu à Tizi-Ouzou, au stade du 1er-Novembre exactement, où l'attaquant camerounais de la JSK a été tué par un projectile lancé depuis les tribunes, les pouvoirs publics semblent s'impliquer. Le ministère des Sports sort enfin de son mutisme.

Hier, dans une note d'information dont nous détenons une copie, le département du Pr Tahmi a dressé une «feuille de route complémentaire» consacrée à la lutte contre la «délinquance dans les enceintes et établissements publics», particulièrement les sites où se tiennent les manifestations sportives. Une première remarque : le communiqué d'hier rendu public après une réunion de coordination tenue au niveau du ministère des Sports évoque la délinquance pas la violence.

Ce rectificatif va-t-il recadrer le débat sur les violences dans nos enceintes sportives ? Insufflera-t-il une nouvelle stratégie de lutte contre la furie meurtrière des fanatiques du sport et du sport-roi en particulier ? M. Tahmi et ses collaborateurs ne l'explicitent pas dans le texte transmis aux médias et certainement aux différents partenaires, une nouvelle fois sensibilisés à propos du phénomène da la violence dans nos stades.

Hier, la réunion de coordination intervenue en prolongement du Conseil interministériel tenu dimanche a débouché sur cinq points jugés essentiels pour endiguer le fléau. D'abord, l'activation et la promulgation du plan final relatif aux textes d'application dédiés à la création des comités de supporters, à la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence, ainsi que le fichier national des personnes interdites d'accès aux infrastructures sportives. Un vieux projet, en somme, que les responsables de l'ex-MJS tentent de réanimer dans l'espoir de l'appliquer enfin…

A l'exemple de cette mesure vieille de presque dix ans qui appelait à l'installation du système de vidéosurveillance dans nos stades.

Or, mis à part quelques stades dont certains ne sont plus en service à l'exemple du stade du 5-Juillet (Alger), le projet qui date de l'ère… Abdelmalek Sellal, l'actuel Premier ministre qui assurait à l'époque l'intérim au MJS, a vécu et nos infrastructures sportives, pas seulement les stades de football, sont demeurées dépourvues de toute norme de sécurité pas uniquement du système de la vidéosurveillance. Encore que «la généralisation de l'installation de système de vidéosurveillance dans tous les stades de football accueillant les matchs de Ligues 1 et 2 professionnelles», n'est qu'un énième projet pour lequel l'Etat doit sortir le chéquier.

Les clubs, tout aussi responsables du maintien de la psychose dans nos stades, doivent simplement signer des conventions avec les gestionnaires de ses infrastructures, conventions dans lesquelles sont consignés leurs droits et devoirs.

Si le ministère oblige les clubs à désigner un responsable de la sécurité, disposition contenue dans le cahier de charges qu'implique le passage au statut de club professionnel, aucun détail n'est mentionné à propos des droits et devoirs des clubs. Seule indication (malencontreuse ?), cette «feuille de route complémentaire» semble exclure les autres paliers du football (petites divisions) où la violence- délinquance est encore plus féroce. Pour le ministère, les clubs professionnels (L1 et 2) doivent ouvrir un dossier lié à la formation des stadiers (un autre vieux projet) qui implique la collaboration de la DGSN, partenaire «qui a exprimé sa disponibilité», précise le ministère des Sports qui conclut son communiqué en annonçant que l'ensemble des fédérations seront saisies «à l'effet d'appliquer cette feuille de route».

M. B.

SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Lancement prochain d'une vaste opération de sensibilisation contre la violence

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé hier à Alger, le lancement prochain d'une vaste opération de sensibilisation contre la violence, avec le concours des différents secteurs relevant de son département. «Le ministère de la Communication, au même titre que d'autres institutions, a été chargé d'enclencher une large opération de sensibilisation sur le phénomène de la violence dans la société algérienne, à travers des spots publicitaires véhiculant un message clair», a déclaré le ministre, lors d'une conférence-débat sur la presse sportive et le fair-play, initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), dans le sillage du décès sur un terrain de football, du joueur de la JS Kabylie, Albert Ebossé. Les différents organes de presse (télévisions, radios, presse écrite, presse électronique et réseaux sociaux) seront associés à cette opération qui est inscrite sur le long terme. «Nous espérons qu'à travers cette opération qui ne se limite pas dans le temps, nous pourrons rendre la société plus sensible à ce fléau qui est un phénomène qu'il faut éradiquer», a souligné M. Grine lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences du complexe sportif Mohamed-Boudiaf. Cette décision a été prise lors de la réunion d'un Conseil interministériel, tenue dimanche et consacrée à la délinquance dans les enceintes et établissements publics. En marge de la conférence, le ministre de la Communication a annoncé la tenue, fin septembre 2014, d'un séminaire regroupant des acteurs du mouvement sportif.

FOOTBALL

MOHAMED ABROUK (EX-GARDIEN DE BUT DU CRB ET DE L'EN) :

«On me surnommait l'araignée»

● Mohamed Abrouk est une autre légende vivante du foot national. Dans les années 60, il était le gardien de but du grand CRB et de l'EN. Il a totalisé quarante sélections à une époque où les rencontres internationales étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui. Mais si on devait lui compter ses présences au sein de l'EN de la police et celle des militaires, il atteindrait facilement soixante capes. Elu meilleur portier en 1968 puis meilleur athlète l'année suivante, celui que l'on surnommait «l'Araignée» tant il donnait l'impression d'avoir tissé une toile infranchissable dans sa cage nous raconte certains souvenirs dans cet entretien.

***Le Soir d'Algérie* : Abordons l'actualité. Comme les joueurs de la JSK, vous avez vécu la mort d'un coéquipier, Moha, à la fin des années 60. Comment gère-t-on un moment aussi tragique ?**

Mohamed Abrouk : Ce sont des moments difficiles à gérer et douloureux.

Moha est mort sur le terrain ?

Contrairement à Ebossé, Moha n'est pas mort sur le terrain. On revenait de Sidi-Bel-Abbès où nous venions de perdre une rencontre de championnat sur le score de deux buts à un. Dans la voiture qui nous ramenait vers Alger, Moha et Madani s'étaient un peu disputés sur la responsabilité du deuxième but et à une heure du matin, chacun est rentré chez lui. Le lendemain, Moha qui avait l'habitude de passer chez son coiffeur a eu un malaise cardiaque.

Et il est décédé par la suite ?

On l'a emmené à l'hôpital où il a rendu l'âme à l'âge de vingt-cinq ans. Quand on a appris la nouvelle, on était abattu et consterné.

Et la reprise des entraînements a dû être très difficile ?

Ce drame était intervenu en début de semaine et à l'époque, on ne s'entraînait pas aussi souvent qu'aujourd'hui. Par conséquent, on a eu le temps d'encaisser ce coup dur avant de reprendre les entraînements.

Quels conseils pourriez-vous donner aux joueurs de la JSK qui pleurent encore la mort d'Ebossé ?

Ils vont reprendre les entraînements parce qu'avec le temps, la douleur s'estompe et puis il faut que la vie continue. Moi-même, j'ai perdu mon père un mercredi. Le lendemain, j'étais très malade, mais il a bien fallu que je sois présent le dimanche pour être dans la cage du CRB qui disputait un match de championnat. Dieu le Miséricordieux nous a donné cette faculté d'oublier nos malheurs pour faire face aux exigences de la vie.

Personnellement, que pensez-vous de la disparition d'Ebossé ?

C'est un grand malheur qui s'est abattu sur ce grand club qu'est la JSK. On n'a pas idée de balancer un caillou sur un joueur. C'est un manque de civisme. Regardez (il nous exhibe une photo en noir et blanc). C'est un match dans les années 60 au stade Zabana d'Oran où nous avions évolué devant 50 000 spectateurs. Vous noterez qu'il y a même du public debout devant la ligne de touche avec juste une barrière de séparation avec le terrain et personne n'avait l'idée d'agresser les joueurs. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi tout a changé.

Pensez-vous que la JSK s'en remettra ?

Oui, je pense qu'elle s'en remettra mais j'espère qu'on ne lui infligera pas un huis clos très long parce que cela l'empêchera d'avoir des rentrées d'argent et pendant ce temps-là, il faudra bien payer les joueurs qui ont des salaires très élevés. La JSK est obligée de refaire surface. La mort fait partie de la vie et puis il faut se souvenir de Gacemi, ce jeune attaquant qui est mort sur le terrain de Tizi-Ouzou. C'était aussi un coup dur mais la JSK l'a surmonté.

Vous étiez le gardien de but de la grande équipe du CRB qui formait l'ossature de l'EN. Tant de grands joueurs qui n'ont pas pu se qualifier à la Coupe du monde de 1970. Pourquoi ?

C'est le Maroc qui nous avait éliminés. On avait une grande équipe nationale, c'est vrai. Au match aller on avait gagné par deux buts à zéro. Au retour, le sélectionneur national voulait garder le résultat et on a opté pour une tactique très défensive. Ce jour-là, on aurait pu prendre huit buts mais j'avais fait un grand match. Finalement, on a été battus par trois à zéro et les Marocains méritaient leur qualification au Mondial de Mexico en 1970.

Amar, l'ex-défenseur latéral de ce grand CRB, est décédé récemment. Quel joueur était-il ?

C'était un gagneur et un superbe défenseur. Il avait horreur de perdre et, sur le terrain, les anciens s'en souviendront sûrement, c'était un vrai gladiateur.

Il paraît qu'il était difficile à gérer sur le terrain.

Non, avec moi, il n'y a jamais eu de problèmes. D'ailleurs, sur les corners, je lui disais de se placer au premier poteau et il a toujours bien exécuté cette mission.

Et Djillali Selmi qu'on surnommait le «Brésilien» ?

Oui, parce que c'était un remarquable dribbleur mais aussi un bon fainéant.

Pourquoi un bon fainéant ?

C'était dans sa nature de ne pas forcer comme les autres. Mais il compensait cela par une technique exceptionnelle et une bonne lecture du jeu.

Et puis il y avait Hacène Lalmas, le patron...

Que dire de Lalmas qui était un joueur d'exception. A lui seul, il pouvait renverser tout le cours d'un match; parfois, avant de pénétrer sur le terrain, il se retournait vers nous et nous disait : «Hé, les gars, cette rencontre c'est moi qui la remporte» et il tenait souvent parole en inscrivant des buts décisifs et spectaculaires. C'était le vrai patron au CRB.

Et même en sélection où il y a eu un problème de leadership avec Rachid Mekhloufi ?

Non, il n'y a jamais eu de véritables problèmes entre Lalmas et Makhloufi, du moins à ma connaissance et sur ce que j'ai vécu en sélection.

Pourtant, les journaux de l'époque ont évoqué ce problème...

Moi, je vous raconte ce que j'ai vécu. Le seul problème qu'il y a eu, c'était le jour où l'on devait affronter la Tunisie. Avant le match, Rachid Makhloufi entre dans le vestiaire et revêt le maillot n° 10. Quelques minutes plus tard, c'était au tour de Hacène Lalmas de pénétrer dans le vestiaire. Là, il cherche le n° 10 et il s'aperçoit que c'est Makhloufi qui le porte. Alors, il s'est contenté d'enfiler le n° 6 sans rien dire, mais il n'était pas du tout content.

Il y avait donc bien une inimitié entre lui et Makhloufi ?

Non, certes il n'a pas apprécié de porter le numéro d'un milieu défensif, lui le stratège habituel de Belouizdad, mais après, cela s'est bien passé que ce soit sur le terrain ou en dehors.

Qui était l'entraîneur national à ce moment-là ?

C'était le Français Lucien Leduc. Ce jour-là, il avait aligné Makhloufi dans sa position de milieu offensif alors que Lalmas s'était retrouvé un peu en retrait. Bon, il aurait pu apporter plus s'il avait évolué dans son poste habituel, mais on a tenu en échec les Tunisiens sur un score vierge à Tunis chez eux. Enfin, il faut dire que Makhloufi était en fin de carrière et par la suite Lalmas a retrouvé son numéro fétiche.

Comment expliquez-vous le fait que le grand CRB des années 60 et 70 n'ait pas eu de relève à ce jour ?

Je pense que c'est un problème de gestion et de compétences. On a pu bénéficier de l'apport d'anciens professionnels comme Ahmed Arab et Zitoun qui ont été de véritables entraîneurs et organisateurs. Ensuite, il y a aussi le talent des joueurs. On ne peut pas produire un Lalmas tous les dix ans. D'ailleurs, avec lui comme entraîneur-joueur, on avait remporté trois titres.

C'est vous qu'on surnommait le «Chat noir» ?

Non, moi on m'a surnommé la panthère noire ensuite l'araignée.

D'anciens coéquipiers comme Kalem et Selmi se sont retrouvés dirigeants du CRB. Pourquoi pas vous ?

Pour la simple raison qu'on ne m'a jamais sollicité pour un poste de dirigeant. Certes, j'ai entraîné les jeunes à un certain moment de ma vie, et puis c'est tout. Et puis je considère que compte tenu de mon vécu, je suis plutôt un technicien qu'un gestionnaire.

Alors pourquoi n'avez-vous pas opté pour une reconversion au poste d'entraîneur comme l'ont fait Kalem et Kouici ?

Figurez-vous que j'ai exercé le métier d'entraîneur puis je me suis retiré parce qu'il y avait trop de problèmes. En plus du manque de moyens, parfois je n'étais pas du tout payé et c'est ce qui m'a poussé à abandonner.

Et aujourd'hui, que faites-vous ?

Photo : DR

Je vivote avec une simple retraite.

Mais vous êtes membre de la Commission de règlement des litiges...

Oui, tout à fait, ce n'est pas une occupation à temps complet, mais ça me permet de rester dans le milieu du football.

Quel est votre meilleur souvenir dans le foot ?

J'en ai plusieurs. Je garde un bon souvenir de la finale de la Coupe du monde «militaires» en 1969 contre la Grèce. Ce jour-là, j'avais arrêté un penalty et on m'avait agressé. Le match a été arrêté sur un score vierge et les Grecs qui évoluaient chez eux ont été déclarés champions du monde.

Ce n'était pas juste...

Moi, je ne pouvais pas reprendre la partie. Je ne pouvais plus bouger parce que j'avais été touché à la colonne vertébrale. L'entraîneur ne voulait pas me remplacer parce que tout était basé sur moi. Alors, il avait décidé d'abandonner le terrain pour se contenter de la médaille d'argent.

C'est plutôt un mauvais souvenir ?

Non, parce qu'on avait atteint la finale et que durant cette saison, j'avais joué 64 matches en comptabilisant les rencontres avec le CRB, l'EN de la police, l'EN civile et l'EN militaire. C'était un record en une saison. Et durant cette même année, j'ai été élu meilleur athlète algérien après avoir été consacré meilleur gardien en 1968.

Le CRB avait remporté la Coupe et le Championnat ainsi que la Coupe maghrébine. Le regret, c'est de ne pas avoir gagné la Coupe d'Afrique des clubs champions ?

Et pourtant nous avions débuté dans cette épreuve.

C'était lors de ce fameux match contre Jeanne d'Arc du Sénégal ?

Oui, nous menions par cinq buts à trois au stade du 20-Août quand le gardien sénégalais, Thiam, a agressé Lalmas et s'en sont suivies des échauffourées. Ensuite, la Fédération algérienne nous a empêchés d'aller jouer le match retour à Dakar de peur de représailles. Elle voulait nous protéger. Bien des années plus tard, ce même Thiam, qui n'est plus de ce monde aujourd'hui, était revenu avec le Sénégal et il avait demandé à me voir ainsi que Lalmas. On avait fait la paix autour d'un déjeuner auquel je l'avais invité.

Est-ce que le football vous a donné ce que vous lui avez donné ?

Le foot ne m'a rien donné. J'ai une retraite de dix mille dinars par mois et «fiha baraka».

Propos recueillis par Hassan Boukacem

PARME REFUSE UN ÉCHANGE AVEC GENOA

Mesbah vers Sampdoria

Le mercato a fermé hier soir. Une dernière chance pour quelques internationaux algériens en quête de strapontins à l'image de Djamel Mesbah dont le club employeur, Parme AC, et son entraîneur, Roberto Donadoni, ne semblent pas près à conserver dans leur effectif l'enfant de Didouche-Mourad. Hier, alors que les Parmesans refusaient un échange Bertolacci- Mesbah, ce sont les grenats de la Sampdoria qui se sont manifesté pour connaître les détails du contrat du latéral algérien. Une offre a même été soumise aux dirigeants de Parme qui semblaient attendre le dernier moment pour rendre leur réponse.

Cadamuro prêté à Osasuna pour une saison

Le défenseur international algérien de la Real Sociedad (Liga espagnole), Liassine Cadamuro, a été prêté pour une saison au Club Atletico Osasuna, a indiqué le club espagnol de seconde division de football sur son site officiel. Le joueur de 26 ans qui a été présenté hier à la presse, s'est dit «heureux» d'avoir rejoint Osasuna avec lequel il fera «le maximum» pour retrouver la première division. «Je suis ravi de m'engager avec Osasuna, une belle équipe avec un merveilleux public. Je vais me donner à fond pour permettre à l'équipe de retrouver l'élite. C'est la mission de tout le groupe», a déclaré Cadamuro à la presse. De son côté, le directeur sportif d'Osasuna n'a pas tari d'éloges sur le défenseur central algérien. «C'est un joueur polyvalent qui nous donne de l'assurance. Il a le profil idéal que l'entraîneur Jan Urban avait demandé» a indiqué Peter Vasilijevic. Sous contrat avec la Real Sociedad jusqu'en juin 2016, Cadamuro avait déjà été prêté en deuxième division la saison dernière à Majorque.

Taïder retourne à l'Inter Milan

Prêté le mois dernier au club anglais de Southampton, l'international algérien Saphir est finalement retourné à son club employeur, l'Inter Milan. Taïder qui n'a pas pu s'adapter au sein de l'équipe entraînée par le néerlandais Roland Koman revient en Italie où de nombreux clubs à l'exemple de Sassuolo veulent s'attacher ses services. A l'heure où nous mettons sous presse, des tractations étaient en cours entre les responsables des deux clubs de la Serie A pour le transfert, à titre de prix, de l'international algérien convoqué pour le stage des Verts préparatoire aux matches face à l'Ethiopie et le Mali.

M. B.

CAN-2015 U20 (ÉLIMINATOIRES)

L'Égypte ne défendra pas son titre au Sénégal

L'Egypte, tenante du titre, ne défendra pas sa couronne au Championnat d'Afrique des nations CAN-2015 des moins de 20 ans de football au Sénégal, après son élimination lors du dernier tour qualificatif dont les matchs retour ont été disputés ce week-end. Battue lors de la première manche au Congo (0-2), elle n'a pas réussi à refaire complètement son retard (2-1). Finaliste il y a deux ans en Algérie, le Ghana a bien redressé la barre après son faux-pas du match aller (0-0). Il est allé s'imposer à Libreville de la plus belle des manières avec quatre buts à la clé, deux en première période et deux dans les cinq dernières minutes. Médaillés de bronze en 2013, les Flying Eagles se sont qualifiés sans peine, le Lesotho ayant refusé de se rendre au Nigeria avant le match «aller» en raison d'un premier cas de fièvre Ebola dans le pays. Les équipes qualifiées pour la CAN-2015 prévue au Sénégal du 8 au 22 mars prochain sont l'Afrique du Sud, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria, le Sénégal (pays organisateur) et la Zambie.

JUDO

L'EN FILLES JUNIORS SANS ENTRAÎNEUR

Soraya Haddad démissionnaire

● L'entraîneur national de la sélection féminine juniors, Soraya Haddad, n'est plus en poste.

La médaillée olympique aux JO de Pékin a décidé, la semaine dernière, de mettre un terme à sa collaboration avec la fédération pour des raisons qu'elle a préférées taire. «Pour le moment», dira-t-elle dans une déclaration à notre journal. Et d'expliquer qu'elle rendra publiques les vraies raisons de son retrait des affaires techniques de la sélection féminine «juniors» qu'elle dirige depuis bientôt 11 mois. Il est à rappeler que Haddad devait s'occuper de l'EN seniors dames, choix proposé par la fédération présidée par M. Messaoud Mati. C'est elle qui a préféré prendre en mains les juniors dès leur retour du Mondial de la catégorie, en octobre 2013 en Slovénie, et ce, expliquait-elle, «pour avoir davantage d'expérience dans le domaine». Haddad a mis un trait à sa riche carrière de judoka en 2013 après avoir conquis le monde (médaillée de bronze aux JO de 2008 et aux Mondiaux de 2005) et l'Afrique (5 titres individuels).

M. B.

HANDISPORT : MONDIAL-2014 DE JUDO

L'Algérie visera le podium «pour les plus expérimentés»

● La sélection algérienne de judo pour malvoyants (handisport), composée de cinq athlètes dont deux juniors, prendra part au championnat du Monde, du 1er au 7 septembre au Colorado (Etats-Unis), avec l'obligation de podium pour les plus expérimentés, a indiqué l'entraîneur de l'équipe nationale, Rezki Belkacem.

Photos : DR

Le choix du staff technique pour le Mondial américain s'est porté sur les deux ex-champions du monde et paralympiques Sid Ali Lamri (-66kg), Mouloud Nora (-60kg), leur compatriote Mohamed Kamel Belabes (-60kg) et les deux juniors Youcef Redjai (-73kg) et Abdelaoui Cherine (-52kg). «En raison de l'importance de l'évènement et l'obligation de résultat, notre choix s'est porté sur les athlètes les plus expérimentés et qu'on estime capables de réaliser cet objectif qui reste dans leurs cordes», a déclaré Belkacem à l'APS. Les trois judokas seniors sont des habitués des grands évènements et ont eu à monter, au moins une fois, sur un podium mondial, à l'image de Lamri, Nora et Belabes, alors que la participation des deux juniors (Redjai et Abdelaoui) est inscrite dans la politique de lancement dans le bain des jeunes athlètes. «On aurait aimé faire participer plus d'athlètes, mais vu le coût du déplacement et le niveau de la compétition, on a préféré limiter notre présence à cinq athlètes dont deux juniors qui seront tenus d'aller le plus loin possible dans la compétition», a expliqué l'entraîneur national. Pour ce faire, les athlètes algériens ont effectué une «bonne» préparation ponctuée par une compétition amicale pour l'équipe avec les valides de l'équipe nationale de Pologne. Une préparation qualifiée de «bonne et bénéfique» pour les athlètes qui ont énormément progressé. «Les athlètes sont prêts pour le Mondial. Pour la première fois, ils n'ont pas de problème avec leur poids (1er ennemi du judoka). En plus, tous les examens concernant la classification de nos athlètes ont été effectués par l'ophtalmologue Hamid Lakel qui va les défendre auprès de la commission de classification de l'IBSA au Colorado», a souligné le coach national. Selon le programme de classification établi récemment par l'IBSA (Fédération internationale des sports pour visuels), la classification de trois judokas algériens sera revue à l'occasion du Mondial. Il s'agit de Mouloud Nora, Abdelaoui Cherine et Mohamed Belabes. «Nous avons reçu une notification de l'IBSA indiquant que seuls les athlètes (B3) seront revus, avant le début de la compétition, alors que les classes des B1 et B2 ne seront pas concernés, vu leur nombre important», a-t-on expliqué à la Fédération algérienne handisport (FAH). Les cinq athlètes algériens entreront en lice, le jeudi 4 septembre, dans les catégories -60kg, -66kg et 73kg/hommes et -52kg dames, avec les éliminatoires dans la matinée, alors que les finales de ces catégories auront lieu dans l'après-midi du même jour. La compétition par équipes, à laquelle la sélection nationale pourrait prendre part, est programmée le samedi 6 septembre. Plus de 200 athlètes (hommes et dames), représentant une trentaine de pays, sont annoncés pour prendre part au Mondial américain. Lors de la dernière édition disputée à Antalya en Turquie en 2011, l'Algérie avait remporté six médailles dont une en or. L'Azerbaïdjan avait remporté la première place avec quatre médailles (deux en or, une en argent et une bronze), suivie de la Chine avec trois médailles dont deux en or.

ATHLÉTISME : MEETING DE BERLIN (800M)

Makhloufi termine 2e mais bat son record personnel

Le champion olympique algérien du 1 500m, Taoufik Makhloufi, a pris la 2e place sur 800 m dans le cadre du Meeting World Challenge de Berlin, se faisant battre dimanche soir pour un centième de seconde par l'Ethiopien Mohammed Aman (1:43.52 contre 1:43.53). La sortie «allemande» de Makhloufi, médaillé de bronze aux derniers championnats d'Afrique-2014 à Marrakech (Maroc) sur la même distance, lui a permis de battre son record personnel sur 800m qui était de 1min 43sec 88/100. Des résultats qui confirment le retour progressif de l'enfant de Souk-Ahras (26 ans) à son niveau après près de 18 mois d'absence des pistes pour cause de maladie. La 3e place de cette course est revenue au Polonais Adam Kszczot, auteur d'un chrono de 1:44.02. L'athlète algérien a disputé, à l'occasion de la réunion de Berlin, sa 7e épreuve de la saison après le meeting de Doha (1 500m), de Shanghai (800m), Eugène (mile), Rome (1 500m), la série et la finale des championnats d'Afrique (800m). Makhloufi est annoncé, par ailleurs, au meeting de Rieti (Italie) qui aura lieu le 7 septembre prochain. L'autre représentant algérien ayant pris part dimanche au rendez-vous de Berlin, Yacine Hathat en l'occurrence, a occupé la 12e et dernière place du 1 500m avec un chrono de 3:38.37 dans une course remportée par l'Ethiopien Mekonnen Gebremedhin (3:33.24), devant son compatriote Aman Wote (3:33.32) et le Kényan Vincent Kibet (3:33.58).

VOILE

Traversée Oran-Carthagène-Oran du 1er au 6 septembre

Une traversée Oran-Carthagène (Espagne)-Oran sera organisée du 1er au 6 septembre avec la participation de voiliers algériens et étrangers. Vingt-cinq (25) équipages, issus notamment d'Algérie, de France et d'Espagne, sont attendus à cette manifestation organisée par la FAV, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran et la Ligue oranaise de voile, indique l'instance fédérale. Le départ aura lieu ce lundi à partir d'Oran avec arrivée à Carthagène le lendemain. Quant au départ de la traversée retour, il aura lieu depuis la ville espagnole le 4 septembre et l'arrivée se fera le lendemain en soirée, selon le programme établi par la FAV. Outre cette traversée, une régate de voiliers est au programme de ce rendez-vous sportif, le samedi 6 septembre au niveau de la baie d'Oran, a fait savoir la fédération en précisant que ces manifestations sont organisées dans le cadre de ses efforts pour le développement de la voile hauturière en Algérie.

Le Soir d'Algérie
magfemme03@yahoo.fr
Mardi 2 septembre 2014 - PAGE 17
Le magazine de la femme
Page animée par Hayet Ben

Créez votre sillage parfumé

Quel luxe est plus indispensable que de laisser derrière soi un sillage parfumé ? Pour créer votre signature olfactive, sachez choisir votre parfum et utiliser les bons points d'ancrage.

PhotoS : DR

Un univers parfumé
Et de fait : nul besoin de s'asperger de la tête aux pieds ; pour peu qu'elles soient distillées aux endroits stratégiques, quelques gouttes odoriférantes suffisent à créer un univers parfumé. Appliqué là où le sang afflue, un parfum peut diffuser sa senteur durant des heures. Les zones phares sont la base de la nuque, l'intérieur des poignets et le lobe des oreilles mais aussi, pour les plus audacieuses, le creux du décolleté ou l'espace entre les seins.

Parfumer sa tenue
Autre option pour faire durer le sillage : parfumer sa tenue. L'idée est de vaporiser du parfum ou de l'eau de toilette sur les vêtements de façon à créer un halo de senteur autour de soi. Attention toutefois à ne pas tacher le tissu : déposez du parfum seulement sur l'envers ou les doublures des vêtements et évitez les étoffes fragiles, les couleurs claires et les bijoux (tout particulièrement les perles). Prenez garde aussi si votre fidélité à un parfum n'est pas à toute épreuve : certaines matières retiennent longtemps les odeurs et les mélanges ne sont pas toujours du meilleur effet.

Se méfier du soleil
En été, méfiez-vous du parfum. De nombreux jus sont photosensibilisants, c'est-à-dire susceptibles d'induire une réaction épidermique lorsqu'ils sont exposés aux UV. Ceci peut se manifester par des taches brunâtres ou par des allergies. Pour contourner cet écueil, le mieux est d'investir dans un parfum ou une eau de toilette spéciale été (dépourvue d'ingrédients photosensibilisants).
Le cas échéant, vous pouvez aussi parfumer les vêtements, voire les cheveux ou vous contenter d'asperger les zones non exposées du corps.

Quel parfum choisir ?
Il n'y a pas vraiment de règles pour choisir un parfum, si ce n'est qu'il faut impérativement l'essayer avant de l'adopter. En effet, un jus réagit différemment selon la peau d'une personne et tel parfum jugé délicieux sur votre meilleure amie peut être totalement différent sur vous. Attendez au minimum dix minutes après la vaporisation pour obtenir la «véritable» senteur du parfum et, si possible, évaluez sa tenue en le testant durant quelques heures.
Dans votre sélection, tenez compte des circonstances et des saisons.
Un parfum opulent se portera plus facilement le soir que durant la journée, où il risque de déranger. De même, il sera sans doute plus adapté en hiver que pendant la belle saison où les senteurs légères sont davantage prisées.

Quiche aux champignons

300 g de pâte brisée, 2 c. à soupe d'huile, 100 g d'olives, 1 oignon, 600 g de champignons, 4 œufs, 100 g de crème, 3 c. à soupe de persil ciselé, sel, poivre

Epluchez l'ail et l'oignon et hachez-les. Faites doucement revenir les olives dans l'huile chaude avec l'oignon. Ajoutez les champignons. Salez, poivrez et laissez cuire 10 min à feu vif, jusqu'à ce que l'eau s'évapore.
Préchauffez le four th.7 (210°C). Foncez un moule à tarte avec la pâte brisée. Mélangez les œufs, la crème, le persil, sel et poivre. Recouvrez le fond de pâte avec les champignons refroidis. Répartissez le mélange crème-œufs.
Enfournez et laissez cuire 40 min.

Ail confit

30 gousses d'ail, 1 c. à s. d'huile d'olive, sel, poivre

Faites revenir les gousses dans l'huile pendant 5 minutes.
Placez-les dans un carré de papier sulfurisé et faites confire au four th 4 pendant 20 minutes.
Ôtez la peau, versez dans un bol, salez et poivrez.
Servez cet assaisonnement avec une volaille grillée.

BOUGEZ POUR ÉLIMINER !

Lorsqu'on fait de l'exercice, les échanges cellulaires s'intensifient et l'élimination des toxines s'accélère. Une partie de ces déchets est évacuée par la respiration, qui devient plus rapide. Le reste est rejeté par la transpiration, une voie d'élimination des toxines souvent oubliée.
Toute élévation de la température interne du corps (lors d'un sauna, d'une fièvre ou... d'un sport) est compensée par une augmentation de la transpiration !
La sueur contient de l'eau, bien sûr, mais aussi du sel et de nombreuses toxines dont l'urée et l'acide urique.

Pour transpirer, le sport est un excellent moyen car il fait monter rapidement la température interne.

Tarte au citron

PÂTE BRISÉE : 3/4 tasse de farine, 1/3 tasse de beurre, 1 cuil. à soupe de sucre, 1 pincée de sel, 1/2 tasse d'eau.
CRÈME AU CITRON : 3 jaunes d'œufs, 2/3 de tasse de sucre, 1/2 tasse de jus de citron, zeste de citron, 3 cuil. à soupe de fécule de maïs, 1 tasse d'eau, 2 cuil. à soupe de beurre.
MERINGUE : 3 blancs d'œufs, 1/2 tasse de sucre.

Pâte brisée : Au robot culinaire, mélangez la farine avec le beurre, ajoutez le sucre et le sel, puis incorporez l'eau. Formez une boule, la recouvrir et laissez reposer 1 heure. Abaissez pour foncer un moule à quiche de 25 cm.

Crème au citron : Dans une casserole, mélanger au fouet, les jaunes d'œufs, le sucre, le jus et le zeste de citron. Délayer la fécule avec l'eau et l'ajouter au mélange. Amener à ébullition à feu moyen en brassant. Retirer du feu. Incorporer le beurre et laisser refroidir.

Meringue : Au batteur électrique, monter les blancs d'œufs en neige ferme en y incorporant le sucre. Préchauffer le four à 200°C.
Verser la crème au citron dans l'abaisse de pâte.
A l'aide d'un sac à pâtisserie remplir de meringue, garnir le dessus de la pâte. Cuire au four pendant 30 à 40 min. Si la meringue devient dorée trop vite, abaisser la température du four à 180°C.

QUESTION

Pourquoi vous ne maigrissez pas ? Vous ne pratiquez pas le bon sport

Vous faites du jogging, de la gym ou de la musculation, et les kilos superflus sont toujours là ! Tous ces exercices physiques intenses, mais de courte durée, vous font perdre de l'eau par le biais de la transpiration, brûlent les réserves de glucose des muscles, mais ils ne touchent pas à la graisse.
Pour avoir une chance de puiser dans vos réserves graisseuses, vous devez plutôt pratiquer une activité physique de faible intensité mais de longue durée. Faites 30 à 45 min de marche, de natation, de vélo à votre rythme, chaque jour en respirant à fond. L'oxygène de l'air va être utilisé pour transformer la graisse en acides gras, qui seront ensuite facilement éliminés.

Ampoules douloureuses

On prend du coton et on l'imbibe de jus de citron, puis on s'en passe sur les pieds attention il ne faut surtout pas en mettre sur les ongles des orteils ça les endommagerait, vu que le citron a des propriétés astringentes, il resserre les pores de la peau et il a aussi une fonction aseptisante naturelle. Ensuite on peut enfiler des chaussures neuves sans risquer d'avoir une ampoule. Fini les douleurs ! De plus, le citron a une odeur agréable, donc que du bonheur ...

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom / Son prénom
Erreur / Cloîtrés
Lent / Quelqu'un
Son pays
Dans la peine / Individu / Voix élevée
Alternative / Mariées / Fer (inv)
Dans le bloc / Fin de séries / Gâter
Va à londres / Sied / Cérium (inv)
Indien / Exténué / Flotter
Possessif / Eliminées
Blague / Début de soirée
Digitigrade / Deux à Rome / Endures
Forme d'être / Vecteurs / Flaques
Dévêtues / Flatteur
Pressai / Camembert
Pars / Tellure
Son métier
Photos / Pronom / Fan de Liverpool
Capitale / Dompter
Lézard / Mise
Titre / Déprimé
Sujet / Aperçue
Fatigué
Jeu / Loyal
Lombric / Pur
Coupé court / Fleuve / Saine
Préposition / Direction
Pronom / Averse / Champ
Via / Adverbe / Prime
Vagues / Net
La première / Disque
Article / Transpirer
Dans la plaine / Sélénium / Partira
Détester / Mammifères
Négation / Hurlement
Son rang
Atlas / Possessif / Tamis
Crédits

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de sept œuvres et la revue que fonda Suhayl Idris . Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «Sa seconde passion»

A	S	F	T	H	E	A	T	R	E	B	A
M	E	E	A	N	G	D	E	S	I	R	D
E	M	U	S	E	D	E	S	O	R	S	A
R	R	X							E	A	L
E	A	E							N	L	A
S	L	T							U	M	L
Q	S	N							T	A	A
U	E	E	I	B	R	U	L	E	N	N	H
A	G	I	U	Q	S	T	G	I	O	D	S
R	T	I	E	R	L	A	T	I	N	N	O

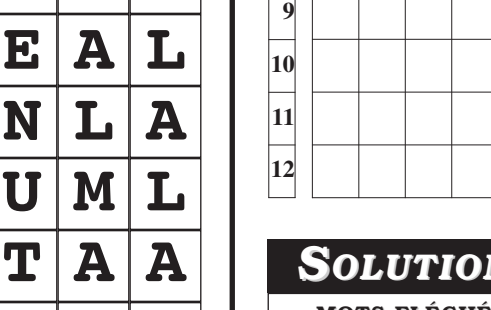

1- FEUX ET NEIGES
2- LARMES AMÈRES
3- QUARTIER LATIN
4- NOS DOIGTS QUI BRÛLENT
5- UNE ROSE DE SANG
6- DÉSIRS
7- AL MANHAL
8- AL ADAB

MOT RESTANT = THÉÂTRE

LETTRES DE : HELIOPOLIS

1							E							
2							G							
3							Y							
4							P							
5							T							
6							E							
7														
8														
9														
10														
11														
12														

1- PHARAON
2- PAYS
3- CITÉ
4- BARON FONDATEUR
5- MONUMENT
6- DIVINITÉ

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

GRASSOUILLETS-SC
OUIE-PR-ION-EMIR
USE-TT-P-I-MNA-A
PA-KRANKL-MET-LI
I-HAI-OK-VATICAN
LAMBEZE-BE-IES-D
LESINA-RONDES-AR
ER-LT-BARDER-DCA
SERA-NO-DES-DE-I
-EU-SONDAS-REBUT
AS-CT-NOS-REFUS-
L-BROIES-RE-ITER
TU-ARES-PESEES-E
ESSIEN-CENTRE-MC
RATES-SENTES-TOI
N-OS-SA-ARE-DOIT
ANP-DEVALE-COUTA
II-BECANE-CR-RET
T-CAP-TE-FRAIS-I
-RATURE-REINE-NO
EMOTIF-GERME-TAN
SC-ES-REVUE-HI-S
--IS-FANEE-MARS-
COL-CEDEE-FOIS-D
OS-BATIR-PEUR-GI
B-RALES-PIRE-TAG
RAISIN-OIES-MAIN
ATTENTIONS-MANNE

MOTS FLÉCHÉS

-NEUER-ALLEMAGNE
MOME-ECRIA-E-AI-
ATU-FP-ME-DAHLEB
NE-PIEGE-VENUE-A
U-ARETE-RONDE-NY
ESSORE----TR-EUE
LASSE-----SENT-R
-RIE-R-----SARIN
BIS-DARDS-D--ESM
RN-LEVEE-LAMES-U
E-ROTIE-GA-IL-MN
MOITES-DORME-EPI
ENGIN-CONGO-TROC
-GARDIENDEBUTS-H

LETTRES DE CONDOR

----BEGAMENDER
--ETHIOPIE----
------NEGUS---
--THEODORE----
-----TANA-----
------RAS-----

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

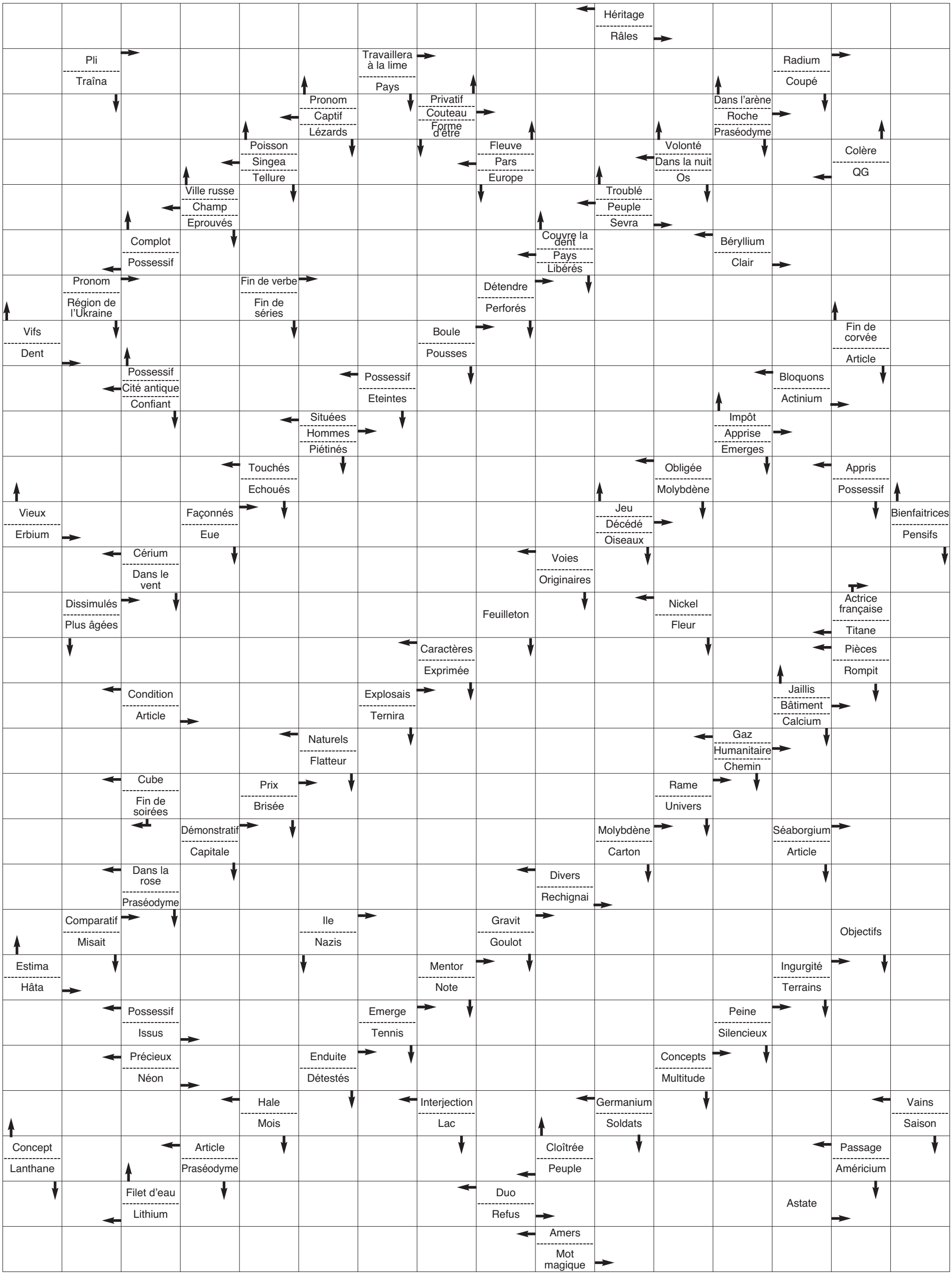

SOIR DE LA FORMATION

UNIVERSAL SCHOOL TIZI-OUZOU, sise au 14, bd Ali-Stiti, propose pour l'année universitaire **2014/2015** des **formations européennes** FEDE (master, licence, certificats de langues), **formations de l'Institut des média ISCPA** (master), Tech./TS (diplômes d'Etat) et **formations qualifiantes** (agent de voyages, gestion des stocks, déclarant en douanes, Call Center…). - Ces formations sont dispensées en semaine ou en week-end (vendredi/samedi). - Possibilité semestre à l'étranger. - Promotion 20 %. - **Renseignements et inscriptions :** 026 20 05 52/53 - Mob.: 0550 97 67 03 - e-mail : universalschool.tizi@yahoo.fr - **Site web : www.universalschool-algerie.dz**

F118831

ÉCOLE SUPÉRIEURE INTERNATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION «ESIG», agréée par l'Etat, et en partenariat avec ASC Strasbourg France, lance de nouvelles promotions pour le niveau 3e AS et plus, une formation accélérée de 31 jours pour devenir gestionnaire des stocks et approvisionnements, avec initiation au logiciel de gestion de stocks. La formation est assurée par des experts en la matière avec des sorties d'études en milieu réel (entreprises). Le titre délivré en fin de formation est co-signé avec SC Strasbourg France, il est valable à l'étranger. - La gestion des stocks est une spécialité très demandée sur le marché du travail. - Le régime des études internat/externat. - Réservez vos places dès maintenant. - Pour plus d'information, appelez aux : 026 21 20 77 - 026 21 18 18 - Tél./Mob.: 0550 16 83 74 - Ou se présenter à : ESIG, route de l'université Hasnaoua (I), Tizi-Ouzou. 118097/B13

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ DE FORMATION PARAMÉDICALE «HADID», précurseur de la formation paramédicale privée à Tizi-Ouzou, propose des formations pour l'année scolaire 2014/2015 : **1. Formations diplômantes :** Aide-soignant(e) de santé publique. - Auxiliaire de puériculture de santé publique. - Aide au fauteuil dentaire de santé publique. - Niveau : 3e AS (terminale toutes filières). - Durée : 2 ans. - Le diplôme d'Etat délivré par le ministère de la Santé donne accès à l'emploi public (affectation par la Direction de la santé au niveau de structures de santé (ETBT hospitalière et EPSP). - **2. Formations qualifiantes :** Vendeur en pharmacie. - Secrétariat médical et délégué médical. - Secourisme. - Aide à l'enfance et personnes âgées et handicapées. - Autre formation, se rapprocher de l'établissement. - **Adresse :** 15, Bd des frères Ouamrane, lot Thala, Tizi-Ouzou, immeuble Oussedik (axe stade du 1er-Novembre, université Hasnaoua, faculté de médecine). - **Téléphone fixe :** 026 21 86 11 - **Fax :** 026 21 47 11 - **Mob.:** 0696 19 50 18 - 0550 24 77 92 B13

SMATECH (SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY), école agréée par l'Etat, spécialisée en HSE, et en partenariat avec **OSHA Academy** des USA, assure la formation en : • **QHSE** (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement), pour : **Manager - Superviseur - Inspecteur.** • **Agent de sécurité et de prévention. -** Les attestations **HSE** sont délivrées par OSHA Academy des USA. • **Cours de langues.** • **Initiation à l'informatique.** - Pour plus de renseignements et inscriptions, veuillez nous contacter aux : 026 200 506 - 0550 906 950 et 0550 906 951 - Adresse : Rue des frères Ouadahmane (axe nouveau lycée Abane-Ramdhane), Tizi-Ouzou. - E-mail : **ecolesmatech@yahoo.com** - Visitez notre site web : **www.smatech-tiziouzou.com** F118801/B13

TRANSFAST Préparation aux diplômes d'anglais international (PET-FCE) de l'Université de Cambridge et Conversation. - Rentrée 13/09 - 10, rue Achour-Rekkab, Belouizdad, Alger. - 021 66 59 68 / 0557 67 50 62 / 0782 63 90 84 - contact@transfast-dz.com F738

LANCE DES FORMATIONS en coiffure dames, esthétique, avec ou sdans hébergement. - 021 73 42 42 - 0552 97 87 94 - 0555 375 625 F726

ÉCOLE CFCM LANCE LES FORMATIONS :
TS : commerce international, déclarant en douane, master management et contrôle de gestion, ingénieur commercial.
Lot Med-Boudiaf, ex-CIC 3, n° 29, O.-Fayet. - Tél.: 0770 51 29 02 - 021 38 68 66 F726

TIZI-OUZOU - IST - Lance, **14 septembre 2014**, formation en **scanner automobile** (théorie + pratique) : systèmes injec. E/D ; antidémarr., ABS et clim. - **Durée :** 6 jours avec possibilité d'hébergement. - **Adresse :** IST Imm. Chergui, rue Kerrad-Rachid, Tizi-Ouzou. - **Tél./Fax :** 026 12 89 08 - **Mob.:** 0550 59 46 18

F118836/B13

DEMANDES D'EMPLOI

Dame expériementée spécialisée gâteaux orientaux, traditionnels, à domicile, pour ttes vos fêtes. Contacter le n° 0672 46 77 06 NS

JH, 23 ans, plombier, diplômé en plomberie générale + formation superviseur HSE, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0550 405 064 NS

Juriste international maîtrisant arabe, français et anglais cherche emploi convenable au niveau national ou à l'étranger. Tél.: 0552 21 68 04

Dame diplômée, CMTC/CED, 8 années d'expérience dans le domaine, membre de l'Ordre des comptables agréés, recherche un emploi stable, axe Birkhadem ou Bir-Mourad-Raïs, véhiculée et libre de suite. Tél.: 0560 04 06 16 F138311

Homme, opérateur PAO, longue exp. dans divers quotidiens nat. francophones, maîtrise français + rapide à la saisie + logic. de mise en page (QuarkXPress, Photoshop), cherche emploi (saisie de txt, mise en page…) dans quotid. national, Alger et env. Etudie tte proposition. Tél.: 054 27 900 27 - E-mail : sofianov555@yahoo.fr

Dame cherche emploi comme garde-enfant, femme de ménage ou cuisinière, environs d'Alger. Tél.: 0553 98 79 66

JH, 34 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél.: 0782 54 09 72 - 0558 39 96 59

Cuisinière avec diplôme et exp. de plus de 10 années, cherche emploi comme cuisinière qualifiée. Tél.: 0550 42 49 56

Dame, garde-malade, diplômée par l'Ecole St-Raphaël de Madrid (Espagne), cherche emploi. Tél.: 0554 97 53 12

JF, TS comptabilité gestion + déclarante en douane, cherche emploi à Alger. Tél.: 0782 72 27 96

Dame, 37 ans, niveau d'étude 1re année, diplôme en bureautique, gestion + secrétaire, 7 ans d'exp., cherche emploi dans le dom., env. Alger-Centre/Rouiba. Tél.: 0555 92 96 36 - 0791 70 73 12

Architecte d'Etat, 2 ans d'expérience, habitant à Alger et Tizi-Ouzou, maîtrise Autocad et Revit, cherche emploi. Tél.: 0696 19 62 85

J. femme, 34 ans, célibataire, diplômée DEUA + CMTC + DESSFC, expérience 6 ans dans des cabinets de comptabilité et entreprises publiques, cherche emploi dans une entreprise sérieuse. Contacter : 0552 29 43 64

F133698/B17

Jeune homme de 37 ans cherche emploi comme chauffeur avec sa propre voiture (Symbol, 2013), Alger. - 0550 45 82 26

F137760

JH, 24 ans, chauffeur-démarcheur, 5 ans d'exp., cherche emploid ans société nationale ou privée. Tél.: 0782 500 780

JH, 24 ans, habitant à Alger, licence comptabilité, 2 ans d'exp., cherche emploi dans une société privée ou étatique dans le domaine. Tél.: 0792 55 71 30 - 0553 97 19 98

H., 36 ans, CAP + attest. CMTC en comptabilité, technicien informatique, maîtrise Excel, Word, PC Compta, PC Paie, PC Stocks, exp. 9 ans, cherche emploi. Tél.: 0552 53 00 94

Retraité cherche emploi comme comptable, 32 ans d'expérience. Tél.: 0774 13 34 43

JH cherche un emp. chauffeur avec son véhicule, récent 2014, chez famille ouprivé, sérieux et ponctuel, dégagé du SN, libre de suite. Tél.: 021 53 12 91 - Port.: 077 49 93 410

F1382228

JH, 24 ans, chauffeur-démarcheur, 5 ans d'exp., cherche emploi dans société nationale ou privée. Tél.: 0782 500 780

H., 44 ans, universitaire, 14 ans d'exp., suivi importation, gestion des stocks, approvisionnements et commercialisation, cherche emploi. Tél.: 0553 21 12 22

H., titulaire CAP, CMTC, maîtrisant outil informatique, logiciels PC Compta, PC Paie, 27 ans d'expérience, cherche poste stable, même cabinet comptable, environs d'Alger. Tél.: 0662 19 57 70

JH, comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'exp. sur PC Compta et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél.: 0553 64 15 00

JH, ingénieur d'Etat en hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0670 13 33 70

Jeune homme âgé de 22 ans, niveau 4e année moyenne, expérience 2 ans comme agent de sécurité, possède véhicule, cherche emploi. Tél.: 0553 95 19 02 F138220

JH, 30 ans, ing. d'Etat en génie civil, maîtrise l'outil informatique, agréé par le ministère de l'Habitat, cherche emploi. Tél.: 0553 37 51 14

JH, 29 ans, ing. d'Etat en génie civil, maîtrise l'out. informatique, agréé par le ministère de l'Habitat, cherche emploi. Tél.: 0771 83 25 38

JH, 39 ans, marié, pizzaïolo, spécialité pizza italienne, 10 ans d'exp., cherche emploi le soir de 16 h à 00 h, environs d'Alger. Tél.: 0561 38 02 70

Architecte, 15 ans d'exp., cherche travail même partiel, maîtrise 3D, ou enseignant Autocad, 3 DS Max, privé, accepte toute proposition et déplacement. Tél.: 0553 62 22 82

H., longue exp. en infographie, saisie rapide, maîtrise français, prends trav. de saisie, mise en page (mémoire, livre, etc. / franç., angl.), travail rapide et soigné. Tél.: 054 27 900 27 - E-mail : sofianov555@yahoo.fr

JH, célibataire, cherche emploi comme représentant ou agent commercial, diplôme de TS commerce international et informatique, permis de conduire cat. B, exp., apte à tout déplacement. Tél.: 0555 93 48 80

Ingénieur informatique, 8 ans d'exp. réseaux et systèmes, certifié CCNP, CCSP et VOIX, ayant participé dans des projet réseaux internationaux, cherche emploi. Tél.: 0551 56 93 82

Jeune fille, 36 ans, TS en marketing de gestion, ingénieure commerciale, licence en traduction (arabe, français, anglais), une année d'exp. professionnelle, cherche emploi, de préférence dans le domaine (commerce, traduction). Tél.: 0559 78 89 48

Cadre financier et comptable, âgé de 50 ans, retraité, exp. 31 ans, cherche emploi, environs d'Alger-Ouest. Tél.: 0555 19 40 31

Homme, 38 ans, licence ne sciences commerciales et financières, exp. dans dom., cherche emploi. Tél.: 0561 25 20 07

JH, TS en informatique de gestion, ingénieur d'affaires, expérimenté dans ces spécialités, cherche emploi dans SN ou SP. Tél.: 0551 34 50 24

Homme, CAP, CMTC, 27 années d'expérience, maîtrise out. informatique, logic. PC Compta, PC Paie, DLG, cherche emploi stable, même cabinet comptable, environ Alger. Tél.: 0662 19 57 70

Chef de département ressources humaines, cherche emploi. Tél.: 0561 28 40 08

JH, 41 ans, de Boghni (Tizi-Ouzou), cherche emploi dans restaurant ou cafétéria, comme plongeur, 10 ans d'expérience. Accepte d'autres proposition ou comme manœuvre chez particulier. Tél.: 0799 52 32 51

JF, licenciée en sc. de gestion spécialité management, cherche emploi dans le dom. ou autre, à Birkhadem et env. Tél.: 0559 24 75 76

JH cherche emploi comme agent de sécurité, expérience 9 ans. Tél.: 0549 67 58 89 - 0662 90 90 93

JF, TS en travaux publics et bâtiment + attest. d'ing. d'application et TP, 8 ans d'expérience en bâtiment, TP et topographie, maîtrise Autocad + Topocad + MS Project, ch. emploi dans Sté étatique (Alger et environs). Tél.: 0549 67 42 58

JF, 24 ans, licence en sc. économiques, opt. finance, cherche emploi. Tél.: 0552 29 45 92

JH, superviseur HSE, 2 ans d'exp., permis de conduire, cherche emploi dans le domaine. Tél.: 0550 67 42 63

JF, titulaire d'un master en microbiologie, option contrôle de qualité, cherche emploi comme déléguée médicale ou autre (w. d'Alger). Tél.: 0560 31 32 50

Père de famille, chauffeur toute catégorie, majorité semi-remorque 20 t et 40 t, tout le territoire national, âgé de 58 ans, 17 ans d'expérience + chauffeur-livreur-vendeur. Sait lire et écrire. Tél.: 0771 58 34 79

Cadre administratif retraité, bilingue, maîtrise l'outil informatique, cherche emploi. Tél.: 0556 89 30 28

Maçon avec expérience cherche emploi. Tél.: 0554 39 66 89

Cadre comptable, H., 46 ans, cherche emploi dans Sté nationale ou privée. - 0551 45 91 53 - Baraki, Alger.

JH cherche emploi comme pizzaïolo à Alger, de 16 h 30 jusqu'à 22 h. Tél.: 0558 52 12 30

JH, TS en informatique de gestion + ingénieur d'affaires, expérience en maintenance informatique, cherche emploi, axe Alger-Boumerdès. Tél.: 0551 34 50 24

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Annaba, vds F2, 1e étage, rue du CNRA (anc. cab. dentaire, avocat). Tél.: 0664 23 47 41 NX

Vends appartement rue Didouche-Mourad (Alger), F5. - Tél.: 0771 73 39 87

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée - Cité des Anassers 02, Kouba. N° Tél.: 0778 20 51 20

A vendre un appartement F5, 117 m2, refait à neuf, cité 8-Mai-1945, Bab-Ezzouar, Alger, prix 21 millions DA négociable. Tél.: 0798 75 44 78

Vends appart. F5, Bouchaoui, coop. Les Dunes, 2e étage, cité gardée, parking assuré, 2 WCs, 2 sdb, prix à débattre après visite. Tél.: 0661 64 52 15 ou 0560 04 06 12 F138310

VILLAS

A vendre villa à Zéralda (lot Gini), R+2, sous-sol avec garage, jardin, hammam, terrasse, 07 chambres, 04 s-de-bains, bâche d'eau, gaz et électricité. Tél.: 0554 25 25 00 - 0774 10 47 57 NS

Chebaïta-Mokhtar, 20 minutes de Annaba, vends villa RDC, F2, cours, magasin + garage + 03 étages (02 F4 + F2 avec terrasse) + terrasse, face rue. Téléphonez au : 0793 12 46 51 à partir de 10 le matin. GR/B2

TERRAINS

Vends terrain à Dellys, 1 479 m2, chemin Trik-El-Khendak, Les Jardins. Tél.: 0557 03 79 00 - Intermédiaires s'abstenir. NS

ESSALAM immobilier vend, à Aïn-Taya, 140 m2 et 175 m2, avec acte et livret foncier. Tél.: 021 875 062 - 0550 474 531 / 0661 426 863

Particulier vend lot de terrain de 11 ha, axe Si-Mustapha vers Zemmouri avec livret foncier. Tél.: 0549 35 86 07 F133703/B17

PENSIONS

Dame offre colocation pour filles travailleuses à Alger-Centre. Tél.: 0559 93 84 26 F128737/B4

Colocation pr JF - 0778 093 932 F138305

NECROLOGIE

DÉCÈS

Les familles Kamel et Hassen de Beni-Yenni et de Marseille ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée

Mme Kamel née Hassas Fatima

à l'âge de 84 ans, à Marseille.

L'arrivée du corps est prévue aujourd'hui mardi 2 septembre 2014 à 12 h, à l'aéroport Houari-Boumediene d'Alger et l'enterrement aura lieu demain mercredi 3 septembre 2014 au village d'Aït-Lahcen, à Beni-Yenni, après la prière du Dohr.

SOIR AUTO

Cherche achat moteur diesel, Ford C Max, année 2010. Tél.: 0773 67 29 75 F118832/B13

Vends BMW série 1, 120D, 02 p., Sport, en panne. - 0561 32 60 63 F138312

Je loue fourgon Master 2012 avec chauffeur ou sans chauffeur, exp. Tél.: 0790 18 34 16 F138302

Entreprise de Travaux Forestiers et d'Aménagement d'Espaces Verts

AOUICHA-CHERIF

Abattage • Elagage • Couronnement d'arbres • Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0771 60 90 89
0550 64 31 33

N.S.

DÉCORATION + JARDINS

- Tous travaux d'espaces verts
- Gazon en plaques pour pelouses
- Réalisation des parcs et jardins
- Décoration intérieure et extérieure
- Conception de cascades.

Devis et plans gratuits

Tél. : 0770 884 901 - 021 603 659

Nous contacter par : e-mail : decojardins@yahoo.fr

AVIS DIVERS

APPEL AU DON

Petite fille de 3 ans, atteinte d'une **Spina Bifida,** lance un appel à l'aide à toute âme charitable pour l'aider à bénéficier d'une prise en charge en Algérie ou à l'étranger. Prière de contacter son père au : 0542 39 29 16 - Merci. - Dieu vous le rendra au centuple, inch'Allah. B15

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Pour travaux étanchéité, peinture. - 0550 39 27 81 - 0775 48 42 11 F138309

Achat chaudières, radiateurs, meubles et divers. - 021 23 25 60 F138271

Mobiles, smartphones, tablets, montres, lunettes, etc. Les plus bas prix d'Algérie. - SOLI Alger - 16, rue H-B-Bouali. F138249

Très bonnes affaires + énorme choix CD music et film DVD. Pour 10 DA/p. - SOLI Alger - 16, rue H.-B.-Bouali. F138296

Cause cessation activité, liquidation matériel bureau informatique, électronique, etc. - 0555 92 61 38 F138285

PERDU-TROUVÉ

Perdu cachet rectangulaire, en date du 27 août 2014, portant mention : «Feddak Kamel - Transformation de plastique - Local n° A et B, Tamazirt-Azzouz, Beni-Douala, w. T-O - RC n° 15/00.02.99.137.A.13» - Déclinons toute responsabilité en cas d'utilisation. F118851/B13

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant à Alger cherche **Serveuses - Serveurs - Femmes de ménage.** Tél.: 0791 01 04 81 N.S.

Crèche Yanis «Le Petit Dauphin» - Lotissement Hammoutène, T.-Ouzou - Cherche une conductrice pour le ramassage scolaire. Tél.: 0772 84 85 22 F118849/B13

Bureau d'études recrute une secrétaire sur micro en arabe. Tél.: 0662 10 86 88 F138307

Recrute femme de ménage. Tél.: 0560 09 98 56 F746

Restaurant cherche cuisinier, Alger, de 8h à 16h - 0559 222 552 et serveur. F138308

Société privée sise à Dar-El-Beïda cherche électro-technicien ou installateur dans le domaine du traitement des eaux, dynamique, sérieux et sens du travail en équipe. Envoyez CV au : waterlaw115@gmail.com F138266

BET recr. ing. GC, hyd., électrotech., dessinateur, topographe. Lieu de travail Alger. Env. CV fax : 021 86 91 53 F724/B1

Hôtel restaurant *** à Aïn-Taya cherche chef de rang, 01 plongeur. Fax : 021 86 85 80 F738

URGENT

Femme âgée, très malade, cherche couches pour adultes. Tél.: 0794 92 51 81

Pizza Pino Saïd-Hamdine recrute serveuse de 10h à 16h. Tél.: 0550 42 48 15 F138284

Entreprise privée située dans la Zone industrielle de Rouiba, Alger, cherche des soudeurs, serruriers et chaudronniers qualifiés. Envoyez votre CV aux numéros de fax suivants – Non sérieux s'abstenir : Tél.: 023 85 01 01 - Fax : 023 85 00 14 - Fax : 023 85 00 15

Le Soir D'ALGERIE www.lesoirdalgerie.com

Edité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE :
DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1er-Mai
- Alger -
Tél. : 021 67.06.58 - 021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce : RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maâmar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUDJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX :
BOUMERDÈS
«Résidence Badi», bt 3, 2e étage, RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 79 40 72
Email : lesoir_boumerdes@yahoo.fr
ANNABA
19, rue du CNRA (Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095
BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 - Tél. : 025 40.20.20
CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex, rue petit), Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22
ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre commercial Zedioui 1re étage, Sétif.
Tél. : 036 84 48 00
TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C (à côté de la CNEP) 2e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01
MASCARA
Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél.Fax : 045 80.28.43
TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 / Fax : 043 27.30.82
BOUIRA
Gare Routière. Lot N°1. 3e étage -
Tél. : 026 94 29 19
E-Mail : lesoirbouira@hotmail.com
BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60
BORDJ-BOU-ARRERIDJ
2, rue Cherifi Mohamed (près du cinéma Vox)
Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : Sodi-Presse
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndlr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiteurs du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Le Soir
PANORAMA

A FONDS PERDUS

Un panislamiste à Ankara

Par Ammar Belhimer
ammarbelhimer@hotmail.fr

On aurait tort de circonscrire l'étroitesse des liens la croissance continue du courant d'échanges entre l'Algérie et la Turquie aux seuls avantages comparatifs, au demeurant légitimes, que trouvent les partenaires des deux pays à travailler ensemble.

Par d'heureuses circonstances, les rapports entre les deux pays ont toujours été empreints de sérénité, de respect mutuel.

Certes, la Turquie enregistre ce que les experts appellent un «bénéfice d'image» qui remonte à l'autorité de la Sublime Porte sur notre pays et aux faits d'armes communs qui ont réuni les deux communautés sous la bannière de l'Islam. A cela, s'ajoute le fait que ces convergences ont été conservées dans la mémoire collective des Algériens par un programme scolaire qui accorde «la part belle» à la présence turque à travers les siècles.

Il faut dire que la Turquie n'a jamais démérité un tel respect. D'abord en termes d'image. Au delà de son imposante démographie (72 millions d'habitants), la Turquie est, avec un PIB qui avoisine, bon an mal an, les 400 milliards d'USD, la 20e plus grande économie au monde et ne compte pas s'arrêter là, en sa qualité d'une des économies émergentes les plus dynamiques au monde (avec une croissance spectaculaire du PIB qui se rapproche des deux chiffres)

Les petites et très petites entreprises constituent la colonne vertébrale de l'économie turque, mais le pays comptabilise toutes les catégories connues de mobilisation du capital (les «éléphants» ou grosses sociétés, les «gazelles» très performantes et les «souris» ou start-up innovantes). Un modèle que chérissent les Algériens, sans y parvenir.

Comme nous le verrons plus loin, ce qui vient d'être écrit donnerait certainement du baume au cœur à Ahmet Davutoglu qui vient d'être nommé président de l'AKP (Parti de la justice et du développement) à l'issue d'une réunion de son parti et donc Premier ministre à compter du vendredi 29 août, après l'approbation de sa candidature lors d'un congrès extraordinaire tenu deux jours auparavant.

«L'ambition et la détermination d'Ahmet Davutoglu dans la lutte contre l'État parallèle ont été importantes pour sa candidature», a expliqué, jeudi, Recep Tayyip Erdogan, actuel Premier ministre et nouveau président élu, aux cadres du parti réunis à Ankara pour justifier son dévolu sur Ahmet Davutoglu, désormais dauphin désigné. Outre l'aversion commune pour leur ancien allié d'hier, les deux hommes pensent déjà aux élections législatives de juin 2015 qui doivent asseoir davantage leur pouvoir.

La phobie de «l'Etat parallèle» chez Erdogan est telle qu'il juge tout le travail entrepris (le «grand mouvement de restauration» entrepris selon lui par l'AKP depuis douze ans) à l'aune des victoires dans la lutte contre cet «État parallèle», terme utilisé pour désigner le mouvement de son ancien allié Fethullah Gülen, coupable de lui avoir notamment fomenté des procès en corruption.

Depuis décembre dernier, Recep Tayyip Erdogan accuse cet imam exilé aux Etats-Unis d'avoir activé ses réseaux au sein de la police et de la magistrature pour monter une enquête anti-corruption destinée à renverser le gouvernement.

«Que ce soit l'État parallèle ou autre chose, que ceux qui souhaitent empêcher cette marche sacrée le sachent bien, l'AKP se dressera face à eux. Ceux qui veulent semer la discorde au sein du parti échoueront», a-t-il assuré.

Le second homme fort de la Turquie est donc Ahmet Davutoglu, ancien professeur de relations internationales, conseiller diplomatique d'Abdullah Gül puis de Recep Tayyip Erdogan avant de devenir ministre des Affaires étrangères en 2009. Il est notamment connu pour sa diplomatie panislamiste.

Behlül Özkan, enseignant à l'Université de Marmara, a été l'élève d'Ahmet Davutoglu, à la fin des années 1990. Il sort de deux ans de recherches qui l'on amené à passer au peigne fin plus de 300 publications d'Ahmet Davutoglu depuis 1986, époque à laquelle le nouvel homme fort d'Ankara avait 27 ans et préparait son doctorat. *Survival,* la revue de l'International Institute for Strategic Studies, vient de publier le détail de ses investigations(*).

Pour lui Ahmet Davutoglu développe en matière de politique étrangère une vision qu'il décrit comme «la synthèse d'une idéologie panislamiste et de théories expansionnistes occidentales archaïques».

Cet «archaïsme» date du milieu des années 1980, période pendant laquelle Ahmet Davutoglu contribuait à la rédaction de nombreuses publications de l'Islam politique.

Dans ces écrits, Ahmet Davutoglu reprend des théories de la pensée allemande d'avant 1945, telles que le Lebensraum («espace vital») ou le «pays central» (merkez ülke). Cette théorie expansionniste considère que l'Allemagne étant située au milieu de l'Europe, elle est inévitablement exposée et doit donc se créer des zones de contrôle au-delà de ses frontières. Ahmet Davutoglu a créé un concept similaire pour la Turquie que Behlül Özkan qualifie de «panislamisme», une idéologie nationaliste «au-delà des Etats-Nations» qui reflète «une vision offensive de la politique étrangère».

Profondeur stratégique, l'ouvrage majeur d'Ahmet Davutoglu, publié en 2001, est le réceptacle de ces thèses. On y retrouve de beaux restes de son passage au Lycée allemand d'Istanbul, l'un des plus prestigieux.

«Panislamisme» et non «néo-ottomanisme» car ce dernier terme est jugé impropre par le chercheur turc : «Ce n'est pas un concept nouveau. Il avait déjà été utilisé sous la présidence de Turgut Özal (1989-1993). Mais d'abord, qu'est-ce que l'ottomanisme pour qu'on puisse parler d'un néo-ottomanisme? L'ottomanisme, c'est l'occidentalisation de l'Empire ottoman initiée à partir des années 1830, avec les Tanzimat; c'est le mouvement de modernisation des institutions et, plus important encore, c'est le développement d'une identité ottomane face au délitement de l'Empire, une identité au-delà des groupes ethniques et confessionnels. Dans cette logique, les Arméniens sont des Ottomans, les Juifs, les Arabes aussi... Il fallait tenir l'Empire avec cette identité ottomane. Ahmet Davutoglu s'oppose à cela, il rejette cette vision reprise par Turgut Özal, qu'il qualifie "d'ottomaniste" et de "journalistique". Donc Ahmet Davutoglu n'est pas ottomaniste et encore moins néo-ottomaniste. C'est un islamiste, et un panislamiste en matière de politique étrangère.»

Behlül Özkan en est convaincu et rappelle, à ce propos, l'espoir placé dans le bref épisode du «printemps arabe» pour donner chair au précieux «merkez ülke» (pays central) : «Dans les années 1990, Ahmet Davutoglu écrivait que les dictatures du Moyen-Orient n'étaient pas durables, qu'elles s'effondreraient toutes un jour et que des régimes islamistes les remplaceraient. Et que ces régimes se rangeraient naturellement sous le leadership de la Turquie : en Egypte, en Tunisie, en Syrie... soutenant l'image d'un "Croissant de l'Ikhwan (frère ou fratrie en arabe)" comprenant les Frères musulmans en Égypte, le Hamas en Palestine».

Derrière le «panislamisme», trois grands acteurs seraient en compétition «fraternelle» (le Qatar, l'Arabie Saoudite et la Turquie) pour orienter le cours des choses dans un sens qui leur est favorable : «Au moment des Printemps arabes, il a cru que l'heure était venue pour la Turquie de sortir sur la scène de l'Histoire. Il s'est vu comme l'un de ceux qui écriraient cette Histoire (...) Au moment des Printemps arabes, il s'est dit : "c'est le moment, c'est l'occasion que nous offre l'Histoire et nous devons la saisir"», commente Behlül Özkan.

En adoptant le panislamisme, Ahmet Davutoglu court après une «utopie», estime encore Behlül Özkan, car «aujourd'hui, quel pays arabe voudrait de la Turquie comme centre ?»

Chez Ahmet Davutoglu, l'Histoire s'est arrêtée en 1918, «comme si le nationalisme arabe, le panarabisme, les mouvements socialistes... n'avaient pas existé».

Conséquences : plus d'un million de réfugiés syriens vivent en Turquie, 49 citoyens turcs sont retenus en otage par l'État islamique en Irak, et nos relations ont été rompues ou dégradées avec tous les pays du Moyen-Orient, sauf le Qatar», déplore le chercheur.

A. B.

(*) Behlül Özkan, *Turkey, Davutoglu and the Idea of Pan-Islamism*, voir *Survival: Global Politics and Strategy*, août-septembre 2014. https://www.iiss.org.

L'auteur revient sur nombre de ses conclusions dans un entretien accordé à Anne Andlauer, lundi 25 août 2014, pour le journal en ligne www.lepetitjournal.com.

Poutine lance la construction du gazoduc russe vers la Chine

Poutine a lancé lundi la construction du gazoduc par lequel la Russie va exporter pour la première fois du gaz à la Chine et rééquilibrer vers l'Asie ses échanges commerciaux, au moment où ses relations avec les Occidentaux sont au plus bas.

«Nous lançons le plus grand projet de construction au monde. Il n'y en aura pas de plus important dans un futur proche», a souligné le président russe, cité par les agences russes lors d'une cérémonie en Iakoutie, en Sibérie orientale.

«Mais le plus important, ce ne sont pas les records, mais c'est qu'il s'agit d'un projet très important pour la Fédération de Russie comme pour la République populaire de Chine», a-t-il ajouté.

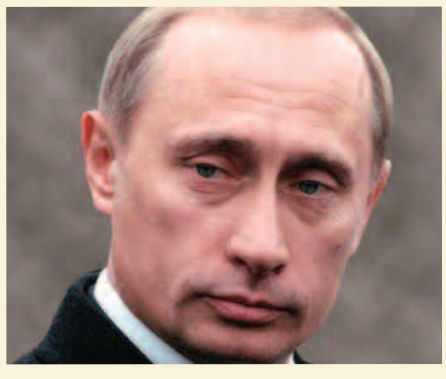

Photo : DR

Le gazoduc «Force de Sibérie», d'une longueur totale prévue de 4.000 kilomètres pour une capacité de 61 milliards de mètres cubes, doit permettre de relier les gisements de Sibérie orientale au réseau gazier existant et de le prolonger vers l'Extrême-Orient, jusque Khabarovsk et Vladivostok. Sa construction et celle des infrastructures liées sont estimées à 55 milliards de dollars.

Il doit surtout permettre à Moscou d'honorer son contrat signé en mai avec Pékin, après dix ans de difficiles négociations, pour permettre à la Russie de livrer pour la première fois du gaz à la Chine par gazoduc.

Ce mégacontrat est estimé à 400 milliards de dollars sur 30 ans et prévoit des livraisons de 38 milliards de mètres cubes par an à partir de 2018. La construction du tronçon chinois doit commencer au premier semestre 2015, a précisé le vice-Premier ministre Zhang Gaoli lors de la cérémonie. Les exportations de gaz russe se font actuellement vers les pays d'ex-URSS et l'Union européenne. L'accord gazier correspond à une volonté de Moscou de rééquilibrer son commerce extérieur, actuellement tourné vers l'UE, en faveur des pays asiatiques. Cette nécessité, déjà dictée par la situation économique plus dynamique en Asie qu'en Europe ces dernières années, a été renforcée par la crise sans précédent depuis la Guerre froide entre Moscou et les Occidentaux qui s'échangent les sanctions.

Les Européens cherchent par ailleurs à réduire leur dépendance au gaz russe alors que la nouvelle «guerre du gaz» opposant Kiev et Moscou risque de perturber les approvisionnements pendant l'hiver.

CHACUN DE VOS DONS PERMETTRA À UN ENFANT NÉCESSITEUX UNE RENTRÉE CONVENABLE

Dans le cadre de son opération caritative «RENTRÉE SCOLAIRE», l'association CARPE DIEM a besoin d'articles scolaires qui serviront à aider les familles nécessiteuses : cartables, cahiers, stylos, crayons, gommes, taille-crayons, protège-cahiers, règles.Vous pouvez déposer vos dons au siège du *Soir d'Algérie.*
Pour toutes informations, contactez :
0550 285 489

PENSÉE

Le 5 septembre 2010, notre cher et regretté
Mohamed Salah MENTOURI
était ravi à l'affection de sa famille et de ses amis. L'engagement passionné pour l'Algérie tout au long de sa vie, et ce, dès son plus jeune âge, sa droiture et sa générosité restent à jamais gravés dans les mémoires. En ce jour de commémoration, la famille Mentouri demande à tous ceux qui l'ont connu et apprécié pour son intégrité, son patriotisme, sa compétence, son courage, mais également pour sa discrétion, sa disponibilité, d'avoir une pensée en sa mémoire.
Repose en paix, Mohamed Salah, toi qui es mort debout comme tu as vécu.
Tu n'es pas mort dès lors que tu es présent dans les mémoires de ceux qui restent attachés aux idéaux que tu as, avec d'autres, portés d'une Algérie forte, libre, attachée à ses racines et fière de son histoire, et résolument moderne.
Une cérémonie de recueillement est prévue le vendredi 5 septembre à 10 heures au cimetière El-Alia.